

Atlas des paysages de la Corse

Sommaire

Préambule et introduction

I- Le paysage, concepts et outils

I.1- Les approches du concept, problématiques et perspectives

I.2- Les différents moments de la prise en compte du paysage

- I.2.1- la reconnaissance paysagère
- I.2.2- l'analyse paysagère
- I.2.3- les intentions paysagères
- I.2.4- le projet d'aménagement

I.3- Les emboîtements d'échelle

- I.3.1- Les unités paysagères
- I.3.2- Les ensembles de paysage
- I.3.3- Les types de paysages

I.4- Les outils de la représentation

- I.4.1- La carte des paysages
- I.4.2- Le texte
- I.4.3- La photographie et le croquis
- I.4.4- Le bloc diagramme

I.5- Motifs et structures

- I.5.1- Le motif de paysage
- I.5.2- Les structures paysagères

II- Les paysages de la Corse : ensembles et unités paysagères

II.1- Les types de paysages

- [II.1.1- Massifs montagneux](#)
- [II.1.2- Massifs littoraux](#)
- [II.1.3- Vallées](#)
- [II.1.4- Versants abrupts](#)
- [II.1.5- Plaine littorale et contrefort](#)
- [II.1.6- Plaine littorale et piémont](#)
- [II.1.7- Plateau littoral](#)
- [II.1.8- Ilots](#)

II.2- Les paysages urbains

- II.2.1- Une approche et une échelle spécifiques : du paysage de la ville aux paysages urbains
- II.2.2- Les types de paysages urbains
- [II.2.3 - Les unités urbaines](#)

II.3- Les ensembles et les unités

Description par ensemble et unités paysagères
Les enjeux

- Cartographie des motifs et de leur statut
- les motifs à mettre en valeur, à créer
 - les motifs à protéger et à préserver
 - les motifs à améliorer, à surveiller
 - les motifs à reconquérir

Cahier des motifs de paysage (Légende commentée)

Les enjeux associés

- Les motifs du relief
- les motifs côtiers
- Les motifs liés à l'eau
- Les motifs de la végétation
- Les motifs du construit
- Les motifs des réseaux
- trajets et point de vue

III- Les substrats du paysage

- Substrat naturel, substrat culturel
- les différents substrats et leurs combinaisons

III.1- Le substrat de l'eau et du relief

- La carte et commentaires illustrés

III.2- Le substrat de la géologie

- La carte, légende illustrée
- La naissance des formes du relief

III.3- Le substrat de la végétation

- La carte et légende illustrée, blocs synthétique

III.4- Le substrat du bâti et des réseaux

- La carte et légende illustrée

Index général

Bibliographie

Préambule et introduction

L'atlas régional est **un outil de connaissance**. Il constitue un document de référence pour la description et l'analyse des paysages de Corse. Son contenu vise à les définir, les caractériser, les localiser et les imager. En qualifiant ainsi les structures paysagères à l'échelle de la région, l'atlas donne des clefs de lecture et de compréhension aux élus, aménageurs, acteurs économiques et territoriaux, afin que leurs approches locales s'adaptent à la singularité et la logique des paysages dans lesquels elles s'inscrivent.

Le « porter à connaissance » effectué par les services de l'État, dans le cadre des documents d'urbanisme notamment, reposera sur ce contenu, et en particulier sur la localisation des ensembles et unités de paysage, l'identification des structures paysagères et des motifs, l'analyse des pratiques, des enjeux et des dynamiques. Les avis formulés par l'administration sur les projets d'aménagement s'appuieront sur cette vision des paysages de l'île et sur l'expression des enjeux qui y sera associée.

Il convient de préciser que l'atlas n'a pas pour vocation à se substituer aux analyses paysagères spécifiques prévues par les textes réglementaires dans le cadre de l'établissement des documents d'urbanisme ou des études d'environnement des projets soumis à étude d'impact. Il ne vise pas non plus à établir une hiérarchisation des paysages. Son objet consiste à décrire et qualifier tous les paysages rencontrés, qu'ils soient ruraux, urbains ou péri-urbains, naturels ou construits, banals ou exceptionnels...

I- Le paysage, concept et outils

I.1- Les approches du concept, problématiques et perspectives

Le paysage d'une région peut être considéré comme sa carte de visite. Il reflète les choix de la société qui l'habite et illustre en « grandeur nature » la culture, les richesses et les faiblesses du territoire. La connaissance des paysages constitue donc un gage de qualité indispensable pour l'aménagement – qu'il soit public ou privé – de ce territoire ou de ses sous-ensembles.

Dessinés au fil des temps au gré des contraintes naturelles par les transformations dues à l'homme et à ses activités économiques, les paysages ont subi au cours du 20^e siècle de profondes mutations qui ont bouleversé certains équilibres : extensions urbaines et péri-urbaines, constructions de bord de mer, infrastructures énergétiques, déprise rurale, ouverture de nouvelles routes et de pare-feux, etc. La fin du 19^e et le début du 20^e siècles avaient été marqués par les premières lois de protection du patrimoine architectural et naturel (lois de 1893, 1906, 1913). Ces dispositifs juridiques, toujours en vigueur aujourd'hui, ont permis de conserver visibles à nos yeux nombre de monuments, hauts lieux, perspectives et points de vue pittoresques, en les préservant d'aménagements ou de remaniements de qualité médiocre. La fin du 20^e siècle et l'accélération des processus de mutation des paysages à grande échelle ont montré la nécessité de préserver aussi le cadre de vie, et en particulier la qualité des paysages du quotidien. La loi « Paysage » de 1993 a ouvert cette voie, en demandant un plus grand respect du paysage dans les documents et opérations d'urbanisme ou d'aménagement comme dans les permis de construire. Depuis 1995, la loi « Barnier » relative au renforcement de la protection de l'environnement, prévoit quant à elle la participation des Départements et des Régions à la connaissance des données sur le patrimoine naturel et paysager, par la constitution d'inventaires aux fins d'une meilleure gestion. Ces deux textes traitent du même sujet sous deux angles complémentaires : pour mieux respecter, il faut bien connaître, bien comprendre et pour cela être acteur dans la fabrication des outils de connaissance.

Par ailleurs, depuis le début du 21^e siècle, l'émergence de nouveaux enjeux sociétaux et l'intégration progressive du droit européen ont placé la notion de paysage au cœur de la culture de notre continent. Ainsi, selon des principes de la Convention européenne du paysage, les pays signataires sont tenus d'inventorier leurs paysages dans un souci d'aménagement, de gestion ou de préservation. Dans le même temps, la prise en compte des enjeux de développement durable a favorisé l'essor d'approches pluridisciplinaires associant l'économie, la dimension sociale et l'empreinte environnementale au service des territoires – la connaissance fine de ceux-ci constituant un préalable à toute intervention. La nécessité de bien connaître les paysages pour mieux aménager l'espace habité ou resté naturel demeure une constante essentielle.

Pour construire les paysages de demain, une culture paysagère partagée est à élaborer au sein des territoires : c'est la vocation des atlas de paysages.

I.2- Les différents moments de la prise en compte du paysage

I.2.1- La reconnaissance paysagère

L'approche du paysage commence avant toute chose par l'exploration sensible des lieux et des sites. Lors de la reconnaissance paysagère, on devient soi-même acteur du « paysage-expérience ». Cette démarche est indispensable à la prise en compte du paysage dans tout projet. Pour mieux enraciner la lecture du paysage, il est souvent important de partir à pied sur le terrain, l'esprit libre, sans se soucier d'analyse scientifique ou de répondre à une demande précise concernant un projet. Ces connaissances « savantes » risquent en effet de perturber l'appréciation sensible des lieux, alors qu'à l'inverse, le croquis, la photographie, l'écriture, la cueillette contribuent à fixer les impressions et les émotions. Afin de réaliser le présent atlas, les paysagistes sont partis à la découverte des paysages de la Corse, accompagnés par une architecte, un photographe et un ethnologue écrivain. Grâce à ces regards croisés, enrichis par les rencontres multiples avec des acteurs locaux lors des ateliers de concertation cartographiques, les illustrations et les textes ont pu s'inscrire dans l'expérience sensible du paysage.

I.2.2- L'analyse paysagère

Cette étape vise à comprendre et à formuler ce qui fonde l'identité des motifs, des sites et des paysages préalablement explorés. Elle permet d'identifier, de localiser et de nommer les ensembles paysagers ainsi que les unités qui les composent. Cette analyse prend appui sur les données scientifiques qui nous aident à mieux comprendre la nature et les évolutions de l'espace concret ainsi que les représentations culturelles dont il est l'objet. Les dynamiques géologiques, géomorphologiques et biogéographiques étudiées par les sciences de la nature, tout comme les dynamiques urbaines, sociales et historiques mises au jour par les sciences humaines, éclairent cette phase de la démarche. Les motifs, leurs enchaînements et leurs évolutions sont décrits et représentés notamment sous forme de coupes, de cartes ou de blocs diagrammes. La consultation de nombreuses archives écrites ou photographiques, ainsi que les échanges avec des spécialistes de différentes disciplines, ont nourri la description des entités paysagères et de brèves monographies thématiques portant sur l'ensemble de l'île. La carte des structures en est largement issue.

I.2.3- Les orientations paysagères et le projet d'aménagement

Ils constituent l'étape qui fait suite à l'atlas dans la démarche de projet. En aucun cas les éléments tirés de ce document ne pourront se substituer à l'argumentation et à l'élaboration du projet de paysage. Même si elles fournissent une base de réflexion, les descriptions et analyses rassemblées dans l'atlas doivent être prolongées par une analyse plus fine du terrain d'étude, dont découleront l'identification des orientations paysagères puis leur traduction formelle dans le projet d'aménagement. Souvent cartographiées à une échelle plus précise que le 1/50 000° de la carte des paysages, les orientations paysagères font souvent l'objet d'une représentation et d'une formulation spécifiques.

Tout projet doit s'inscrire dans la dynamique des paysages. Il ne peut exister de réel projet de paysage sans une prise en compte de la relation sensible que l'on entretient avec l'espace et la nature. L'atlas sert de point d'appui et de départ à ce processus de projet qui se doit d'avoir un sens avant d'avoir une forme. Le terme de sens étant compris ici sous ces trois aspects :

- le sensible : qu'est-ce que le projet va pouvoir procurer comme sensations, comme émotions ?
- la dynamique : dans quelle direction le projet va-t-il se développer, sous quelle forme ?
- la signification : que dit et que raconte le projet de la nature et de l'espace, mais aussi des idées et des intentions liés à la commande ? Permet-il de mieux lire et comprendre les lieux, les sites et l'horizon ?

Le schéma d'intentions s'accompagne souvent de la rédaction de principes généraux qui synthétisent en quelques points les grandes orientations et thématiques des orientations paysagères. Ce cadrage doit être le fruit d'une concertation large, impliquant notamment les élus locaux et les habitants. A ce titre, le réseau mobilisé lors des ateliers de concertation cartographiques pourrait être à nouveau sollicité afin de permettre une prise en compte des paysages et une appropriation sociale des projets. Cette stratégie partagée fonde les documents d'urbanisme et les projets de mise en valeur touristique des communes.

I.2.4- Le projet d'aménagement

Le projet proprement dit n'arrive qu'au terme de cette démarche. Il met en forme et en matière les intentions paysagères. Il peut être mimétique et s'effacer, ou bien au contraire, s'affirmer en contre-point des lieux ou du site. Dans tous les cas, cette dernière étape prend la forme d'une greffe qui ne peut réussir que si le greffon – le projet lui-même – est bien adapté au porte-greffe – le pays, le territoire, le site, le lieu.

I.3- Les emboîtements d'échelle

I.3.1- L'unité paysagère

Dans l'atlas de la Corse, les unités représentent des subdivisions d'ensembles de paysages plus vastes, eux-mêmes regroupés en types de paysages. L'unité de paysage forme donc l'élément de base de l'atlas, et à ce titre elle a vocation à fournir une échelle de référence pour les projets

territoriaux. Elle a été identifiée sur le terrain, validée dans les ateliers de concertation cartographique sur la carte au 1/25 000°, puis retranscrite sur la carte des paysages au 1/50 000° - ces cartes étant réduites au 1/75 000° dans l'ouvrage.

Chaque unité correspond à une entité de convergence, tant du point de vue des structures géographiques, qu'au regard des grands caractères du paysage, des ambiances perçues, des caractéristiques du couvert végétal, de l'occupation du sol, des usages et de l'histoire humaine. Elle se définit par un nom propre d'ordre géographique, suivi d'un toponyme qui l'identifie. Les limites spatiales et la dénomination de l'unité tiennent compte de l'ensemble des données prises en considération, mais aussi de l'expérience sensible des auteurs de l'atlas, et de la connaissance que les habitants ont de leur territoire, telle qu'elle s'est exprimée dans le cadre des ateliers de concertation cartographique.

Les villes apparaissent à l'échelle 1/50 000° sur la carte des paysages. Cependant les unités des paysages urbains ont fait l'objet d'un travail spécifique cartographié. Une reconnaissance attentive du tissu urbain et des ambiances perçues sur le terrain, ainsi qu'une approche de l'histoire des villes et de leurs quartiers à travers les cartes et documents de planification, ont permis d'identifier et de qualifier ces entités. Cependant les dimensions des villes corses ne permettent pas de les représenter toutes à la même échelle. Si une échelle commune au 1/10 000° a été retenue (sous forme de carte annexe), dans l'ouvrage ces cartes sont réduites afin d'en faciliter la lecture.

Chaque unité répertoriée dans l'atlas fait l'objet d'une courte description écrite, qui s'appuie sur une sélection de photographies représentatives de l'entité considérée.

I.3.2- L'ensemble de paysage

L'ensemble regroupe les unités de paysages. Ses limites géographiques, qui peuvent être reportées sur une carte au 1/200 000°, sont déterminées par le sentiment d'appartenance à une micro-région qui possède souvent une longue histoire. En ce sens, l'ensemble correspond généralement à une entité culturelle reconnue et revendiquée. Il porte la plupart du temps un nom familier. Ce toponyme est souvent hérité des anciennes pieves d'Ancien Régime, ces subdivisions territoriales à la fois administratives, judiciaires et ecclésiastiques, qui gardent une réalité physique et culturelle dans le territoire de la Corse actuelle.

Le répertoire des ensembles de paysages constitue la porte d'entrée de la description des paysages de l'atlas. Chacun d'entre eux fait l'objet d'un chapitre contenant :

- une description écrite qui dresse le portrait de l'ensemble,
- une sélection de photographies commentées qui l'illustre,
- un extrait de la carte des paysages sur lequel figurent les toponymes principaux du relief, de l'eau, des grands boisements, des principaux bourgs et villages, ainsi que les limites des unités paysagères,
- un bloc diagramme mettant en relief la carte des paysages.

I.3.3- Les types de paysages

La typologie des paysages permet de regrouper les ensembles en « familles », caractérisées par les mêmes grands traits géomorphologiques et processus d'évolution. Les types sont représentés sur une carte au 1/500 000°, ce qui donne une vision synthétique des grands paysages de la Corse. Cette représentation met bien évidence l'architecture générale de ces paysages, fortement appuyés sur la charpente du relief. Certains types, comme les massifs littoraux, font ressortir des caractéristiques propres à certains ensembles.

L'atlas distingue ainsi huit types de paysages, décrits chacun dans un chapitre spécifique. A une autre échelle, les unités de paysages urbains sont également regroupées en types qui renvoient plus à l'histoire des villes et du tissu urbain qu'aux structures du relief.

I.4- Les outils de la représentation

I.4.1- La carte des paysages

La carte des paysages permet de rassembler et de partager en une seule et belle image des impressions dispersées sur le vaste territoire de la Corse. Réalisée au pastel et au crayon de couleur à l'échelle du 1/50 000°, elle a été retravaillée à l'ordinateur pour en contraster certaines textures et y suggérer le relief par un ombrage approprié. Cette carte est à plusieurs titres l'une des pièces maîtresses de l'atlas.

Bien que vue du ciel, la représentation tente d'offrir l'évidence d'un premier contact avec l'île. L'absence de légende évite les allers et retours fastidieux entre l'image et le texte : ainsi l'attention peut se porter directement sur la qualité des lieux, des milieux et des sites, tout en suggérant les caractères et les limites des unités et des ensembles de paysage. Sous des allures d'objectivité, la carte est orientée. Elle rehausse des motifs qui, sur le terrain, ont été notés comme importants, ou sur lesquels se portent des enjeux ou des menaces plus ou moins prégnants – comme par exemple les clairières cultivées perdues dans le maquis ou les zones humides au creux des vallons et des vallées.

Avec la carte IGN au 1/25 000°, cette carte des paysages a été le support des échanges dans les ateliers de concertation cartographique. La présentation sous forme d'affichage ou de projection des premières esquisses de la cartographie a contribué à faire naître une image partagée des paysages. Elle a aidé par exemple à fixer les noms et les limites des ensembles et des unités paysagères. La qualité plastique du document a également contribué à maintenir la focalisation des échanges sur la valeur des paysages perçus sur un mode sensible.

Enfin, le 1/50 000° est une échelle moyenne qui permet de produire à la fois une vision d'ensemble de la Corse, et une vision spécifique des sites sur lesquels s'engagent des actions de mise en valeur, de protection ou de recommandation en termes d'aménagement. La carte des paysages, enrichie par l'ajout de la couche de la carte des structures, pourra ainsi servir sous différentes formes (poster, dépliants, publications, projections, expositions) à des actions de médiation qui seront mises en œuvre sur le territoire.

I.4.2- Le texte

Le texte propose une description à la fois savante et sensible des paysages de la Corse. Sans la formulation des qualités qui fondent un paysage, il est difficile de prendre celles-ci en compte dans le cadre d'un projet. Les métaphores utilisées, les images et les correspondances sont autant de sources d'inspiration pour mieux intégrer la « matière paysagère » dans les programmes d'aménagement.

Concrètement, la présentation de chaque ensemble comporte quatre sous-parties :

- une description générale et synthétique de l'ensemble considéré,
- une description sommaire de chacune des unités composant cet ensemble,
- une revue non exhaustive des motifs et enjeux propres à l'ensemble,
- une bibliographie.

Les descriptions des unités et des ensembles se fondent sur le croisement de plusieurs sources de connaissance :

- celle née de l'expérience sensible du rédacteur et des autres membres de l'équipe chargée de la réalisation de l'atlas, de leur longue fréquentation du territoire insulaire et de ses paysages ;
- la connaissance des sites partagée avec des acteurs locaux dans le cadre des ateliers de concertation géographique ;
- les analyses spécifiques produites par les paysagistes de l'équipe ;
- un large fonds bibliographique et documentaire, allant de la littérature aux études spécialisées (historiques, géographiques, naturalistes...), en passant par les ouvrages de vulgarisation, les guides de « pays » ou de voyage, ou encore les chartes d'aménagement locale. Mention particulière doit être faite aux Diagnostics paysagers des départements de Corse-du-Sud et de Haute-Corse, publiés respectivement en 1999 et en 2003 : ces études détaillées réalisées par le CETE Méditerranée ont fourni une très riche base d'analyses et de contenus que l'atlas s'est efforcé d'intégrer, tout en les dépassant.

De nombreux extraits d'œuvres littéraires, de récits de voyages ou de textes plus savants évoquant les lieux de l'île sous l'angle du paysage viennent ponctuer la présentation des ensembles. Outre leur

fonction illustrative, ces citations, tirées principalement d'ouvrages publiés au 19^e siècle ou au tout début du 20^e, témoignent d'une certaine « intemporalité » des paysages corses. Malgré les transformations importantes que le territoire a connu, et que les textes souvent mettent en exergue, on retrouve dans ces évocations des éléments constitutifs d'une forme de pérennité ou de permanence qui contribue à donner leur valeur à ces paysages.

D'une manière générale, le registre d'analyse répond au cadrage global de l'atlas. Suffisamment précis et détaillé pour donner des clés de lecture paysagère à l'échelle des ensembles et même des unités, il garde la hauteur indispensable à un outil qui a vocation à offrir une « porte d'entrée » dans la problématique des paysages au niveau de la région Corse et de ses micro-régions.

I.4.3- La photographie et le croquis

La photographie reste l'un des modes de représentation les plus utilisés pour exprimer les paysages. Ceux de la Corse sont particulièrement photogéniques. Toutefois, on ne retrouvera pas ici les habituelles vues aériennes ou panoramiques qui, à force d'être dupliquées dans les pages des magazines et des « beaux livres », ont fini par figer l'image de « l'île de beauté » dans un stéréotype. Le choix de photographies reproduites dans l'atlas a cherché à éviter les clichés, pour s'efforcer plutôt de saisir et de révéler, en une ou plusieurs vues, ce qui fait le caractère et l'esprit des paysages regroupés en unités ou en ensembles. Pour « faire paysage », la photographie doit remplir plusieurs caractéristiques : posséder un premier plan qui l'ancre dans le sol et le territoire ; révéler une cohérence et une harmonie des motifs constitutifs pour donner une lisibilité ; évoquer les lointains par l'image de l'horizon, qu'il soit marin ou terrestre...

Bien que l'image et l'écrit soient en étroite interrelation, les vues retenues ne se réduisent pas ici à des illustrations du texte, pas plus que ce dernier n'est un commentaire des photographies. Chacune de ces dimensions porte un sens indépendamment de l'autre, et c'est leur rapprochement qui donne sa profondeur à la description des paysages. Par ailleurs, tout comme le texte, les photographies proposent un niveau de lecture cohérent avec l'ambition générale de l'atlas : il ne s'agit ni de dresser un inventaire exhaustif des paysages rencontrés, ni de traquer la « vue pittoresque », mais de mettre en évidence – quitte à les illustrer parfois par un détail d'un paysage – des grandes lignes de force à l'échelle de la région ou de la micro-région.

I.4.4- Le bloc diagramme

Le bloc diagramme fait converger les avantages de plusieurs modes de représentations. Sa tranche dessine une coupe déformée par la perspective. Elle permet d'apprécier les hauteurs et les longueurs, et ainsi de représenter la complexité du relief de la Corse avec plus de réalisme que ne le font un plan ou une carte, qui proposent une représentation schématique en deux dimensions. Le bloc diagramme, en somme, rend une lisibilité au relief. Il aide à comprendre les logiques topographiques qui président aux limites d'unités et d'ensembles de paysages.

Chaque bloc peut être vu comme le dessin d'une maquette, c'est-à-dire un objet cernable et maîtrisable représentant le réel à petite échelle. Il évoque l'extraction d'un morceau de terre, comme un bloc de matière sorti de la croûte terrestre par carottage : à travers cette image on extrait symboliquement et temporairement un morceau de pays pour simplifier le discours, l'éloigner de la complexité des multiples relations, le rendre préhensible et compréhensible. Le bloc devient un objet que l'on peut prendre dans la main, faisant sortir le monde de sa complexité.

I.5- Motifs et structures

I.5.1- Le motif de paysage

Les peintres impressionnistes se rendaient « sur le motif » quand ils allaient peindre en plein air d'après nature. Comme le motif d'une phrase musicale qui entre dans la composition d'une œuvre, le motif de paysage participe à l'œuvre globale qu'est le paysage. Il désigne un élément ou un ensemble d'éléments ayant une valeur du point de vue du paysage et de l'esprit des lieux. Tel un mot dans une phrase, il peut se définir comme une particule élémentaire, ou un ensemble de particules élémentaires observables et modulables au sein d'un espace considéré sous l'angle du paysage. Le motif – un terme qui vient du verbe mouvoir – est en relation avec le mouvement, l'émotion et la motivation.

Tout ce qui se présente au regard n'est pas d'emblée un motif. Certains éléments de paysage n'ont pas encore acquis ce statut, par manque de reconnaissance culturelle partagée. Tous les éléments observables possèdent sans doute des potentialités paysagères, mais la qualité de « motif d'intérêt paysager » exige deux pré-requis : une reconnaissance sociale et l'appartenance à un ensemble harmonieux et lisible d'éléments apparaissant liés les uns aux autres. Un pont, une rivière, une prairie, un verger, ne constituent pas un véritable paysage pris séparément. En revanche, réunis et assemblés selon une certaine structure, ces motifs peuvent devenir paysage.

Les motifs de paysage, très nombreux, vont des plus modestes aux plus monumentaux. La carte des motifs et des structures reprend les plus significatifs d'entre eux. L'atlas a ainsi construit une typologie qui les regroupe par grandes familles :

- les motifs du relief,
- les motifs côtiers,
- les motifs liés à l'eau,
- les motifs de la végétation,
- les motifs du construit,
- les motifs des réseaux,
- trajets et points de vue.

Tous ces éléments qui se présentent à l'observateur n'ont pas la même importance ni ne présentent les mêmes enjeux. C'est pourquoi l'ouvrage distingue les motifs à mettre en valeur, les motifs à créer, les motifs à protéger et à préserver, les motifs à améliorer, les motifs à surveiller et les motifs à reconquérir. A chacune de ces catégories correspond une couleur sur la carte des motifs et des structures.

I.5.2- Les structures paysagères

Parmi les motifs du paysage, il en est souvent un qui prédomine et qui devient, par la force des choses, le motif fédérateur ou l'emblème du paysage observé. Il arrive aussi qu'il écrase de tout son poids esthétique ou médiatique d'autres éléments plus caractéristiques du lieu, mais non reconnus du public parce que moins pittoresques, moins évidents ou moins valorisés. Ces motifs emblématiques, même très voyants, ne suffisent pas, à eux seuls, à faire paysage. En réalité, ils ne signifient rien, s'ils ne sont pas portés par une structure paysagère reconnue et parfaitement lisible. Ce sont les motifs de la structure paysagère qui donnent le « sens » général du territoire.

Ces structures qui fondent l'identité des paysages recouvrent la plupart du temps celles de la géographie physique et humaine. Aujourd'hui encore, elles sont révélées par l'empreinte laissée dans l'espace par des siècles d'occupation des sols et de travaux des communautés humaines, lorsque la nature des lieux « obligeait » l'homme à s'adapter à son environnement par nécessité. Le paysage d'aujourd'hui est la résultante de cette « obligeance » passée, tout comme le paysage de demain sera le résultat de l'obligeance de notre époque envers ces structures référentes et fondatrices.

La structure paysagère peut ainsi être considérée comme le mode d'agencement morphologique des motifs constitutifs d'un paysage. Cette organisation est à la fois une construction géographique et une construction culturelle. L'analyse structurelle permet d'identifier les grandes lignes de force d'un paysage, sur lesquelles viennent s'inscrire des motifs de détail. Elle vient en souligner les qualités majeures qui pourront être ensuite nuancées, confortées ou complétées. Au moment de l'élaboration d'un projet, il importe d'évaluer correctement le poids de la structure paysagère de départ, pour voir, en fonction des finalités poursuivies, s'il est possible ou non de la modifier, de l'infléchir, ou si elle représente au contraire une contrainte absolue. Les directives paysagères de la loi « paysage » de 1993 permettent en principe de protéger des structures paysagères instables.

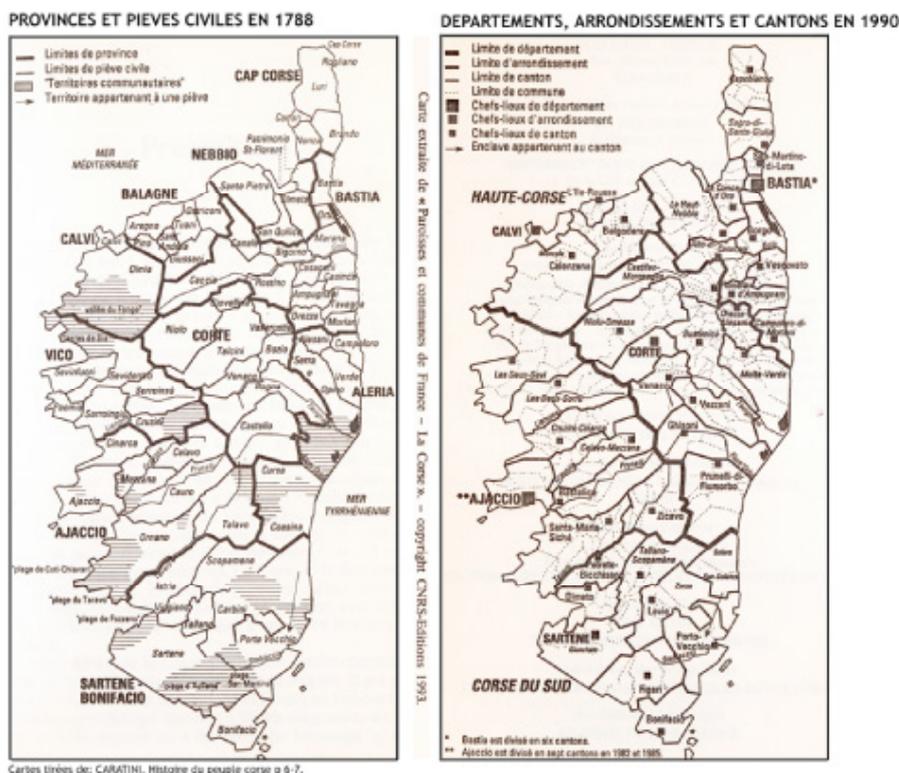
Les cartes de la Corse : de la représentation d'un espace géographique à la représentation d'un espace sensible

Le travail sur l'Atlas des paysages de la Corse nous a conduit à nous interroger sur la représentation d'un territoire singulier : l'île. En ce bout de terre dans la mer, existent et subsistent des représentations anciennes de paysages, témoignant à la fois de l'existence d'un regard exogène porté sur cette île en Méditerranée, mais aussi d'une représentation endogène, liée à une spécificité culturelle de l'espace insulaire situé entre France et Italie.

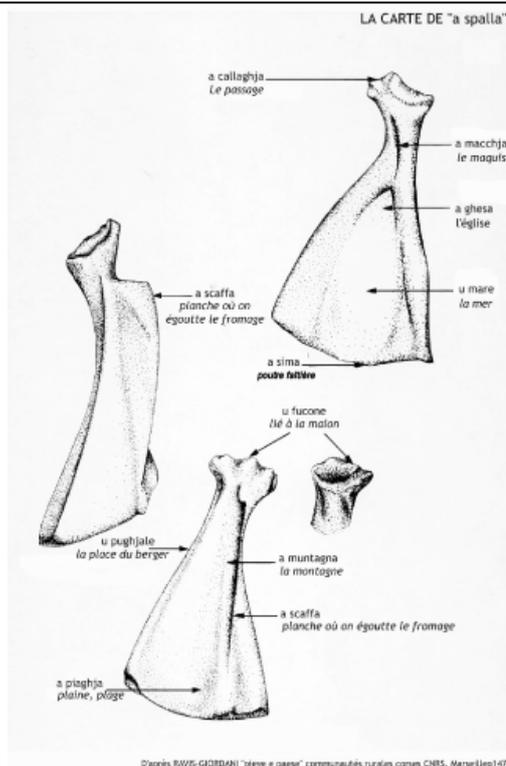
De nombreuses cartes géographiques permettent de restituer la Corse dans la mer Méditerranée, d'en détailler la topographie et l'occupation humaine. Elles représentent l'archivage d'un savoir à une époque donnée. Elles traduisent une vision extérieure, associée bien souvent à un souhait de maîtrise des configurations insulaires (préoccupation intéressée des marchands navigateurs ou d'administrateurs qui souhaitent mettre en valeur ses potentialités) et à la quête d'une connaissance scientifique. On peut citer la carte de Ptolémée qui recense les « feux » insulaires (dans *Ptolomei Geographia*, véritable traité de géographie daté du 2^e siècle après J-C), la carte génoise de Leandro Alberti (*Descrittione di tutta Italia*, 1567), celle de Jaillot (1738), ou encore le Plan terrier établi lorsque l'île est devenue française (1771-1796).

Cependant, s'interroger sur la pluralité des lieux dans l'espace de l'île implique une approche intégrant les acteurs de l'espace traditionnel, même si l'entité insulaire peut être perçue comme un simple découpage entre territoires de mer et de montagne, et même si, dans la langue, se font face *i piagjinchi* (ceux qui occupent la plaine et le bord de mer) et *i muntagnoli* (ceux qui habitent les montagnes).

Sous l'ère génoise, l'île était constituée d'un ensemble de mondes multiples et séparés, une image qui restera ancrée dans les mentalités. L'espace s'est alors structuré sur la base des *pieve*¹, unités administratives épousant elles-mêmes assez étroitement la découpe des nombreuses vallées, dont les limites physiques seront pendant longtemps difficile à dépasser. Et ces multiples espaces d'ordre administratif et géographique se superposent : les vallées se dessinent depuis les montagnes, lesquelles donnent à l'île sa forme où le littoral s'inscrit. L'île est divisée en deux grandes régions, l'*En-Deçà-des Monts* et l'*Au-delà-des Monts*, que séparent la grande chaîne de montagnes insulaire.



A partir de ces multiples mondes, comment témoigner de la perception sensible du territoire et en organiser la visibilité ? Il existe dans l'île une carte singulière, une représentation qui traduit la perception globale d'un territoire : la carte de la *spalla* (omoplate du mouton)² :



Comme d'autres populations du pourtour de la Méditerranée, les anciens Corses, principalement les bergers, lisaient l'avenir dans une omoplate de mouton sur laquelle étaient préfigurés et ordonnés des zones ou territoires géographiques, en référence au monde vivant. Le berger (*u pughjale*) était placé au centre de ce dispositif spatial, à mi-chemin entre les deux parties extrêmes de l'os : une situation qui permettait de dominer les deux versants de cet espace configuré. Sur l'un des côtés, on trouvait *u fucone* (le foyer, ce qui est lié à la maison), *a muntagna* (la montagne), *a scaffa* (la planche sur laquelle on égoutte les fromages), *a piaghja* (la plage, les basses terres littorales). Et de l'autre côté, *a callaghja* qui met en relation les deux versants, *a macchja* (le maquis), *a ghjesa* (l'église), *u mare* (la mer), *a sima* (la poutre faitière de la maison).

Ainsi l'espace géographique du berger était-il traduit en référence à la fois aux limites du monde et à l'espace quotidien (le maquis, *a scaffa*). Cette représentation se basait sur l'expérience sensible, le parcours de l'éleveur, « une géographie qui traduit une intelligence quotidienne du monde, une géographie autant vécue que pensée » et place cet univers perçu « devant les yeux, et sous la main »³. Toutes les composantes physiques de l'île y sont figurées : la montagne et la plaine (lieux de transhumance) bien évidemment, mais aussi l'espace littoral, la mer, la plage qui ne font pas partie de l'univers du berger, par principe montagnard. A travers cette représentation géographique d'un monde, apparaît une conscience de la réalité du territoire de l'île toute entière.

Cela amène une dernière remarque, sans doute la plus porteuse de sens : où que l'on soit, où que l'on se positionne, l'espace de l'île est toujours construit mentalement. Ainsi, s'il existe une opposition entre *a casa* (la maison) et *e fora* (le dehors, l'ailleurs), « *hè fora* » (« il est dehors ») traduit tout à la fois la position de celui qui se tient au-dehors de la maison mais aussi au-dehors de l'île. La représentation du paysage de l'île est de l'ordre de la matrice originelle, et au-delà de cet espace concret, de ce monde fini, existent des zones opaques où s'exercent des forces surnaturelles que l'on désigne par l'expression : « *cose di l'altru mondu* » (choses de l'autre monde). Ce n'est pas sans rappeler que, dans la langue corse, le parcours est rendu par le mot *girà* (tourner). On parle de *girà mondu* (parcourir le monde) ou *girandulà* (vadrouiller) ; et l'emploi de ce mot suppose un retour (puisqu'on tourne), donc un espace fini.

1- Alain Graziani écrit à propos de la *pieve* : « C'est à l'origine l'église principale, située au centre de chaque bassin fluvial de quelque importance, correspondant soit à une vallée bien individualisée, soit à la partie haute, centrale ou basse d'une vallée, soit à plusieurs vallées convergentes, soit enfin, dans le Cap-Corse, à plusieurs vallées courtes collatérales » (Notes et traduction de *Description de Corse* d'A. Giustiniani, Ed. Piazzola, Ajaccio, 1993, introduction).

2- D'après Georges Ravis-Giordani, *Pieve e paese : communautés rurales corses*, CNRS.

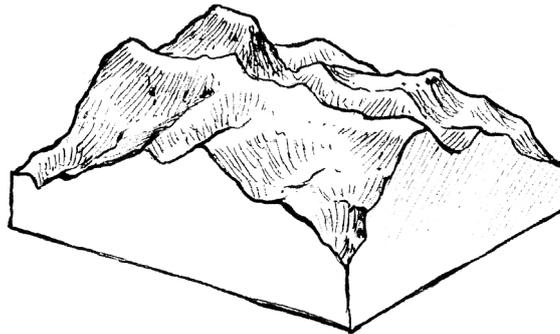
3- J.M. Besse, *Face au monde*, Desclée de Brouwer, 2003.

II- Les paysages de la Corse : ensembles paysagers et unités de paysages

II.1- Les types de paysages

(Voir la [Carte des types](#) dans la [Figure 1](#))

II.1.1- Massifs montagneux

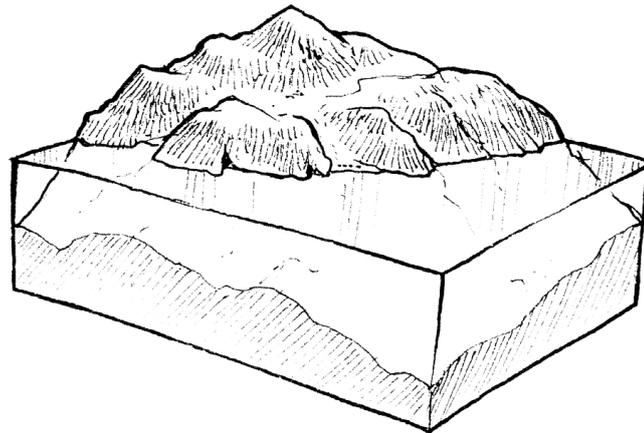


Les reliefs souvent majestueux constituent la grande architecture de la géographie de la Corse. Surgissant haut au-dessus de la Méditerranée, ils arment l'espace insulaire en lui donnant la puissance d'une chaîne de montagnes, et l'allure générale d'une « montagne dans la mer ». Très vite, à l'automne, les sommets se couvrent de neige, détachant en blanc le domaine montagnard de celui des vallées, des plaines et des *piaghje* (basses terres littorales). En termes de paysages, les limites inférieures des massifs ne correspondent pas toujours à une altitude fixe. Elles sont déterminées par la sensation d'entrer dans le monde propre des sommets. Cette impression dépend des ensembles montagneux, mais aussi, localement, des expositions. Il est un moment, lors d'une ascension ou en grim pant sur un sentier de randonnée, où l'on sort de la vallée, où les sommets voisins se dévoilent, où le sentiment d'altitude et de détachement se fait plus fort. La végétation rase, l'omniprésence de la roche nue – granite ou schiste selon la géologie du massif –, les lacs d'altitudes avec leurs prairies d'altitude perlées de *pozzi*, mais aussi les nombreuses bergeries dont beaucoup sont abandonnées, participent à créer cette ambiance de montagne.

La composante naturelle est prépondérante, traduite par des impressions de nature sauvage, originelle, où l'homme n'a pas ou peu d'impacts même si en réalité, l'influence humaine imprègne aussi ces paysages. La complexité et la dimension des reliefs, associées à la diversité des motifs de la géologie et de la végétation, font des massifs de la montagne corse des zones d'excellence paysagère. Ces territoires naturels ou semi naturels d'accès parfois difficile (absence de réseaux routiers, âpreté du relief, sévérité du climat) ou désinvestis depuis plusieurs décennies, sont devenus le refuge d'espèces animales ou végétales patrimoniales et emblématiques. Dans ces véritables châteaux d'eau insulaires, la protection des sources, zones humides et hauts bassins versants doit être garante de la pérennité des ressources en eau et de leur qualité.

Les pratiques agropastorales et, plus généralement, l'économie traditionnelle liée à la montagne (transhumance, habitat, savoir faire) continuent de décliner, ne se maintenant « sous perfusion » que grâce aux subventions et à la diversification des activités liée à l'augmentation de la demande récréative touristique (activités de plein air tels que promenade, randonnée pédestre, à cheval, escalade, canyoning, ski...). L'espace est relativement peu occupé et seulement de manière saisonnière. Il en résulte une tendance à la fermeture des milieux, partout où la végétation a le loisir de se développer, conduisant à une certaine banalisation des paysages *via* ces dynamiques secondaires. Bien que ponctuelle et saisonnière, la fréquentation touristique est en forte augmentation depuis quelques décennies sur le réseau de sentiers et en hiver dans les stations de ski. Les flux de visiteurs sont devenus difficiles à réguler dans certains secteurs aux paysages prestigieux : d'où des perturbations de milieux naturels souvent fragiles et des problèmes de gestion (lieux d'accueil, évacuation des déchets...) pour lesquels des solutions restent encore à trouver.

II.1.2- Massifs littoraux

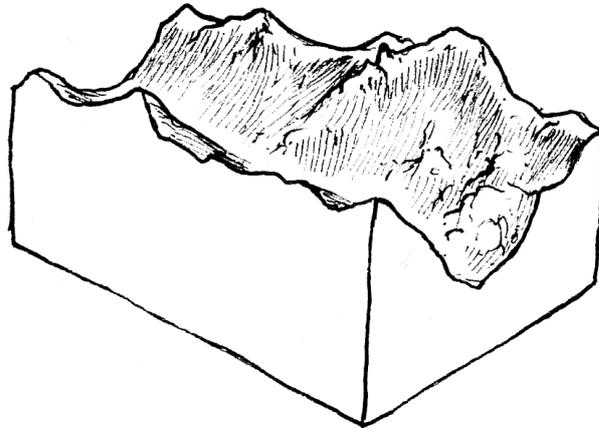


Ce type de paysage, présent surtout sur la rive occidentale de l'île, se singularise par la proximité du relief et du littoral, mais aussi par la brusquerie de la rencontre entre les mondes terrestre et marin : la montagne semble littéralement « tomber dans la mer ». Par ailleurs, les reliefs possèdent ici une cohérence, une masse intrinsèque, qui justifient de les distinguer de la catégorie des « versants abrupts ». Ils se détachent de la chaîne de montagnes qui forme la grande dorsale de l'île, tout en présentant des caractères propres qui ne sont pas sans évoquer ceux des massifs montagneux : versants raides, émergences rocheuses, routes souvent absentes ou très étroites et sinueuses, sentiers escarpés, vues « aériennes »...

L'ambiance dominante très minérale, la faiblesse des réseaux hydrologiques à régime généralement temporaire, la rareté des voies « pénétrantes » au cœur des massifs, les difficultés d'accès au littoral escarpé sont autant d'éléments qui concourent à créer une sensation d'isolement. L'habitat est d'ailleurs très clairsemé, constitué de hameaux dispersés et de rares villages. Pourtant ces espaces ont fait autrefois l'objet d'une intense mise en valeur agropastorale, conduisant à les considérer parfois – à l'instar de l'Agriate – comme de véritables greniers d'hiver pour les populations des montagnes voisines. Il reste aujourd'hui la mémoire de ce passé matérialisée par d'innombrables vestiges d'un patrimoine bâti rural enfoui pour l'essentiel sous le tapis vert du maquis.

Aujourd'hui, même lorsqu'ils sont situés à proximité d'un pôle urbain, les massifs littoraux sont relativement épargnés par l'urbanisation littorale. Le relief escarpé contribue à les préserver. Et surtout, leurs paysages sont depuis longtemps reconnus comme exceptionnels et à ce titre, ils font souvent l'objet de protections spécifiques (acquisitions du Conservatoire du littoral, sites inscrits et classés...). Leur caractère naturel, lié à la singularité d'un paysage qui marie si intimement la montagne et la mer, doit être à tout prix sauvegardé.

II.1.3- Vallées



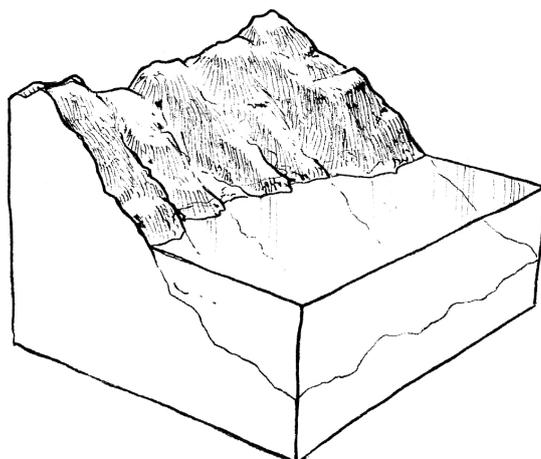
C'est le type de paysage le plus représenté en Corse. A l'échelle de l'île, il est structuré en « arêtes de poisson » qui descendent vers le littoral depuis la colonne vertébrale des massifs montagneux. Les vallées ont ainsi pour fonds de décor les hauts sommets des massifs, et à proximité de l'embouchure des cours d'eau, les plaines littorales et la mer. Hormis en partie haute, où leur forme plus évasée rappelle l'existence passée d'anciens glaciers, elles présentent un profil en « V » plus ou moins émoussé selon la nature des étroites plaines inondables, plus ou moins ramifié, qui se referme souvent en gorges spectaculaires avant de déboucher sur une plaine. La rivière ou le fleuve qui coule au fond de ce « relief en creux » garde sur la plus grande partie de son cours un régime torrentiel ; le cours d'eau n'est guère visible, son lit étant masqué par une ripisylve abondante et parfois inextricable.

Sauf à proximité immédiate des villages ou hameaux, les versants – jadis défrichés et cultivés – sont désormais revêtus d'un manteau dense de maquis ou de forêt, selon l'altitude et l'exposition. Les routes qui passent en fond de vallée ou en balcon sur les versants profitent de la présence de « fenêtres » ouvertes dans cette végétation. Elles ouvrent de beaux points de vue qui rendent lisibles les grandes structures et révèlent les paysages intérieurs.

Le relief contribue à une compartimentation parfaite. Les anciennes voies de communication, à savoir quelques cols et les sentiers franchissant les crêtes, reliaient autrefois aisément une cuvette à une autre, un bassin versant à ses voisins, en favorisant les échanges. De nos jours, les routes privilégient les axes des vallées, en confluant vers le littoral. Les communications entre vallées ont été au fil du temps ramenés vers la côte.

C'est sur les replis des versants des vallées, autour de 600 mètres d'altitude, que sont installés la majorité des villages et noyaux anciens d'habitat. C'est là que l'on trouve aussi la grande majorité des forêts, châtaigneraies, vergers, cultures vivrières et élevages. Ces motifs et activités contribuent à façonner des paysages d'une grande qualité, qu'il importe de préserver en respectant les caractères qui fondent leur identité.

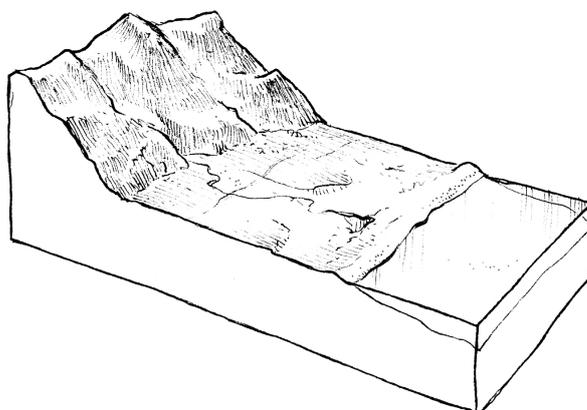
II.1.4- Versants abrupts



Ce type de paysage a beau être rare – il n'est représenté en Corse que par trois ensembles –, il est intimement associé à l'image de l'île. L'expression « plonger dans la mer » prend ici tout son sens. Elle caractérise des versants à forte déclivité et très minéraux, dessinant au niveau de la mer une frange côtière rocheuse aux contours en dentelle. Les falaises, éperons, calanques, caps et pointes s'élançant vers le large, les anses ou baies inaccessibles par voie terrestre y constituent des motifs récurrents. Les routes peu nombreuses, accrochées en balcon ou creusées dans les parois, suivent généralement les sinuosités du rivage ; les ouvrages d'art anciens qui les accompagnent sont remarquables de prouesses techniques et esthétiques.

A l'exception des côtes de Capicciola à la Chiappa, relativement plus accessibles, la vigueur du relief limite naturellement la pression urbanistique. La prise de conscience collective de la qualité des paysages et des milieux naturels contribuent également à préserver ces bords de mer : une protection assurée notamment grâce à la présence des réserves naturelles de Scandola et des Bouches de Bonifacio, de nombreux sites classés et d'importantes acquisitions du Conservatoire du littoral.

II.1.5- Plaine littorale et contrefort



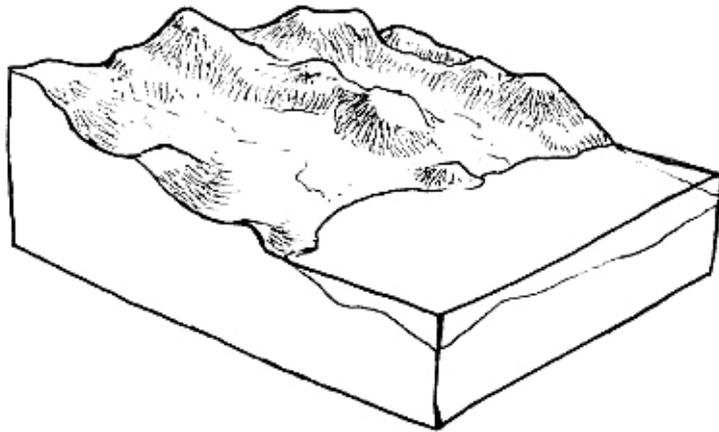
Ce type de paysage ne se rencontre guère que sur la façade orientale de l'île. L'interaction entre la plaine et son contrefort montagneux en est le trait principal. Bien que très différents par leur faciès et leur morphologie, ces deux paysages apparaissent indissociables. Les processus naturels comme les activités humaines sont liés à la coexistence des deux espaces que tout unit et tout sépare.

Le contrefort abrite les villages et hameaux, avec leurs terrasses de jardins et leur écrin de vergers et de forêts. La vue sur la plaine bocagère et la frange littorale est omniprésente et souvent spectaculaire. Le parcellaire agricole, les mosaïques de cultures, les linéaires du littoral sableux et de la route nationale parallèle à la côte, donnent au paysage qui s'étend jusqu'à la mer une ordonnance plus ou moins géométrique.

Animée de petits vallonnements alluvionnaires, la plaine accueille les cultures, haies, canaux, marais, mais aussi les zones d'activités et urbaines plus récentes, concentrées aux abords de la route nationale ou sur le front de mer. Ici aussi, la perception du paysage est dominée par la vue sur le contrefort, son relief, ses crêtes et ses villages perchés ou accrochés à flanc.

Préserver la qualité paysagère de ces espaces intermédiaires entre mer et montagne, en maintenant le riche dialogue de la plaine et de son contrefort, représente un enjeu majeur. Les liens entre ces paysages se brisent très rapidement dès que l'urbanisation linéaire s'installe en suivant l'axe longitudinal du réseau routier principal.

II.1.6- Plaine littorale et piémont

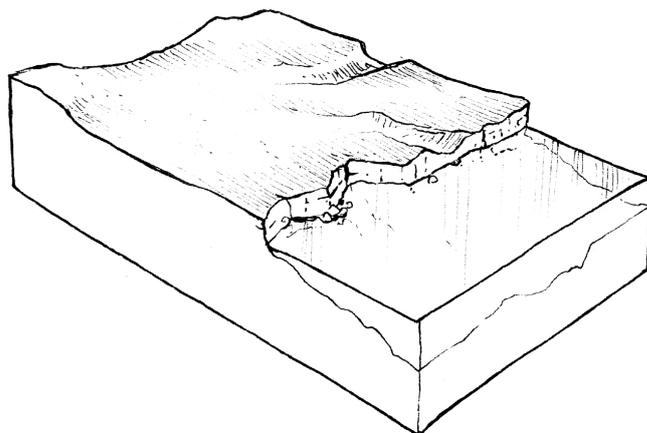


Au débouché de certaines grandes vallées de la côte ouest de l'île, là où les golfes sont assez ouverts et où le substrat rocheux a été fortement érodé et couvert de sédiments, se sont installées des plaines ponctuées de collines qui marquent une transition douce vers les piémonts. Du fait de leur ouverture, ces espaces se prêtent bien à l'agriculture, la proximité de la mer les rend également propices au développement de centres urbains côtiers.

Dans ces espaces littoraux, l'évolution des pratiques culturelles se traduit par la disparition fréquente des motifs « verticaux » – haies et alignements d'arbres – qui créaient une diversité de rythmes en rompant la monotonie horizontale de la plaine. D'où une certaine banalisation des paysages lorsqu'ils ne sont plus structurés par ces motifs bocagers.

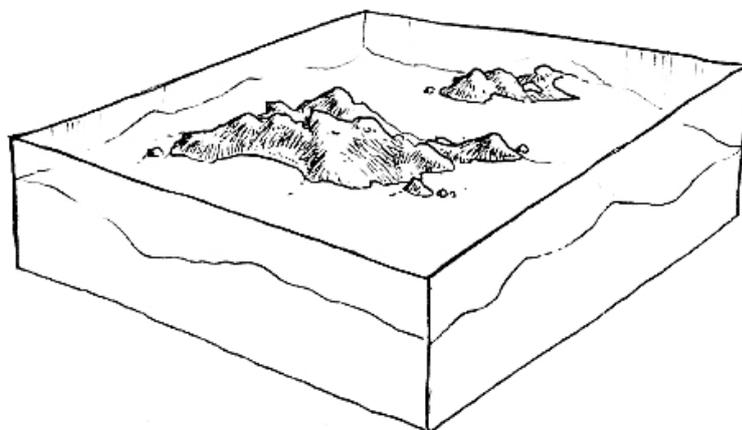
En outre, la rareté en Corse des sites à topographie ouverte et plane conduit à concentrer dans les plaines littorales existantes les réseaux routiers et une urbanisation linéaire qui perturbent tant l'organisation du parcellaire agricole que les dynamiques paysagères.

II.1.7- Plateau littoral



Ce type n'est représenté que par un seul ensemble-unité, U Piale, dénotant son caractère absolument unique en Corse. Il est constitué d'un plateau calcaire qui s'avance dans la mer à la pointe sud de l'île, protégé des tempêtes par un impressionnant appareil de falaises auquel s'accroche la vieille ville de Bonifacio.

II.1.8- Îlots



Peu nombreux par rapport à l'importance du linéaire côtier et généralement très proches du rivage, les îlots viennent prolonger dans la mer l'armature de pointes ou de caps. Ils forment néanmoins un type de paysage bien particulier qu'il est difficile de raccrocher à la côte voisine, bien qu'entretenant avec celle-ci un dialogue permanent. A l'exception de la Giraglia, bloc massif aux allures de paquebot en mouvement, ces « poussières d'îles » s'égrènent en chapelets.

Véritables balises naturelles annonçant la terre, les îlots accueillent souvent des phares ou des sémaphores. Ces bouts du monde sont devenus des refuges de biodiversité – ils abritent notamment de nombreuses espèces d'oiseaux de mer et de reptiles –, en même temps que des points d'attraction touristiques. La difficulté de concilier ces dimensions rend indispensable une protection active de ces espaces naturels, laquelle passe la plupart du temps par une stricte interdiction d'accès au public.

Types de paysages

- Massifs montagneux
- Massifs littoraux
- Vallées
- Versants abrupts
- Plaines littorales et contreforts
- Plaines littorales et piémonts
- Plateau littoral
- Îlots

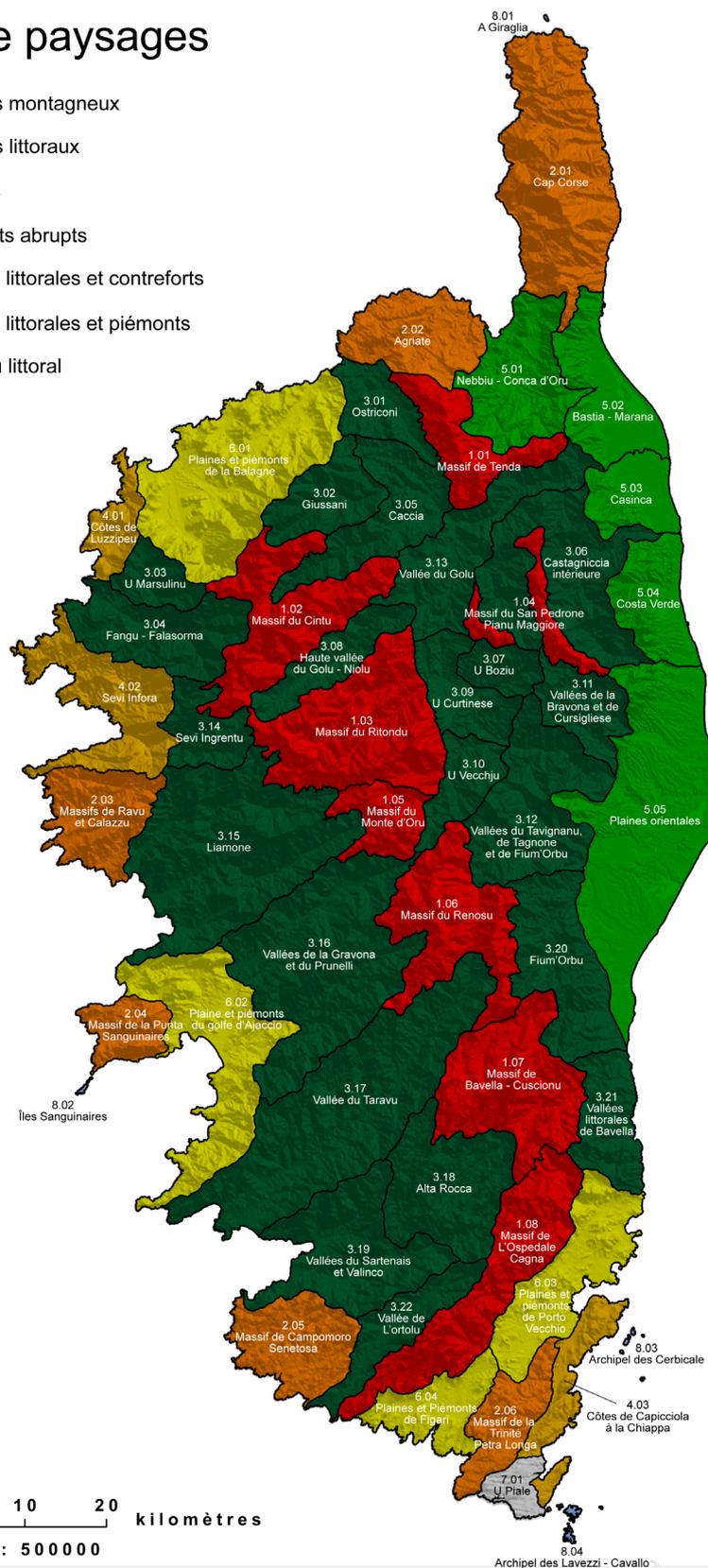


Figure 1

II.2- Les paysages urbains

II.2.1- Une approche et une échelle spécifiques : du paysage de la ville aux paysages urbains

Les villes de Corse correspondent dans l'atlas à des unités paysagères, incluses dans ces territoires plus larges que recouvrent les ensembles de paysages. A l'échelle de l'ensemble, la perception de la ville renvoie à la *veduta* (peinture d'un paysage de ville ou panorama, genre apparu au 16^e siècle) : c'est-à-dire la représentation d'une « ville-campagne » dans laquelle les lieux construits se laissent embrasser du regard, saisis dans leur totalité dans un contexte paysager plus large. Cette appréhension lointaine de l'entité urbaine, dans un regard globalisant, caractérise le « paysage de la ville ».

Cependant le paysage est construction, composition, et donc artefact. Et lorsqu'on découvre la ville, lorsqu'on la parcourt, l'ensemble bâti se donne à lire par fragments. Non pas que la ville soit morcelée, mais l'expérience de sa découverte révèle des lieux singuliers qui s'emboîtent et se juxtaposent dans l'ensemble construit. Ces « paysages urbains » donnent à la ville formes, textures, couleurs, mais aussi temporalité, car ils traduisent une volonté de maîtrise physique (et symbolique) de l'espace, à un instant donné. D'une manière générale, même s'il ne révèle pas partout ni toujours des temporalités longues, le paysage n'est jamais le fruit de la brièveté.

Ce sont ces paysages urbains des villes insulaires, qui apportent une diversité et une richesse spécifiques aux paysages de l'île, que nous avons cherché à traduire dans l'atlas. Les unités urbaines s'inscrivent dans des ensembles de paysages de massifs ou de plateaux littoraux, de vallées ou de plaines. Elles appartiennent à deux grandes « familles » de villes :

- les villes de bord de mer : Ajaccio, Bastia, Bonifacio, Calvi, l'Île-Rousse, Porto-Vecchio et Propriano, qui ponctuent et matérialisent un trait de rivage, tout en symbolisant l'ouverture de l'île sur le monde extérieur ;
- les villes de l'intérieur : Corté et Sartène, villes-forteresses et villes de confluence qui s'inscrivent dans un territoire de montagnes et dans un rapport plus intériorisé à la mémoire de l'île.

II.2.2- Les types de paysages urbains

Le paysage urbain s'exprime en termes de paysages perçus et vécus, car il traduit l'articulation du volume et de la matière, du physique et de l'humain. Du fait de la partition de l'espace de la ville, la perception de ces paysages suppose à la fois la vision d'éléments constants, de l'ordre du motif (ceux qui, par répétitions, rendent le tissu bâti homogène), et d'éléments singuliers (ceux qui par leurs formes, leurs fonctions ou leur position, se distinguent du tissu urbain). La définition des types s'est donc construite en référence à l'histoire des villes, aux démarches architecturales et urbanistiques qui s'y sont inscrites dans le temps, mais aussi à l'appropriation du lieu, aux ambiances qui s'en dégagent, renvoyant à la notion de « regard » – ce regard qui fait de la ville un paysage. Ainsi, deux fragments de ville édifiés selon un mode d'occupation de l'espace semblable, peuvent donner à lire deux paysages urbains différents. En Corse, le relief spécifique de l'île vient enrichir fortement la palette des combinaisons possibles.

II.2.2.1 La ville ancienne

On peut ici se référer au dictionnaire Littré qui propose la définition suivante de la ville : « Assemblage d'un grand nombre de maisons disposées par rues, souvent entourées de murs d'enceinte, de remparts, de fossés ». Ce type urbain traduit les implantations premières des villes corses, établies sur des sites qui répondaient dans l'île à des considérations essentiellement stratégiques. La traduction spatiale de ce type sur le territoire insulaire marque fortement l'image des principales villes.

II.2.2.2 La ville dessinée

C'est dans le domaine de l'urbanisme que les théories hygiénistes du 19^e siècle ont connu le plus grand nombre d'applications : face aux transformations induites par la révolution industrielle, elles ont préconisé notamment d'ouvrir les villes restées *intra muros* afin de permettre une meilleure circulation de l'air et de réduire la densité de population. Un plan d'extension de ville a été alors mis en œuvre, dont la plupart des centres urbains actuels portent la marque.

II.2.2.3 La ville moderne

C'est la ville du 20^e siècle qui résulte d'une nouvelle répartition des surfaces bâties et non bâties, inscrite dans la planification, associée à l'intervention de nouveaux acteurs et à la mise en place de nouvelles réglementations. Le système routier s'est développé avec l'usage de la voiture, tandis que les lieux habités et les typologies d'habitat se sont multipliés et diversifiés. La physionomie urbaine s'en est trouvée considérablement transformée. Le type de la ville moderne demande à être décliné car il génère une diversité de nouveaux paysages spécifiques. Plusieurs « sous-types » ont été ainsi distingués dans l'atlas.

- L'habitat individuel groupé de ville : des maisons individuelles regroupées, que prolongent des petits jardins, formant îlots ou petits quartiers, s'inscrivent de manière isolée dans le tissu dense de la ville. Ce mode d'habitat offre un paysage urbain particulier, comme une forme de campagne dans la ville.

- La ville étendue recomposée : ce sont les quartiers de la ville bâtis au cours de la seconde moitié du siècle dernier. Ils composent un paysage issu d'un fait urbain global, d'une planification rationnelle de l'évolution de la ville, renvoyant à des archétypes construits en référence à une déclinaison de l'architecture « moderne ».

- La ville étalée : en périphérie de la ville dense, s'initie la *périurbanisation*, processus d'extension spatiale des entités urbaines qui s'est intensifié en Corse depuis la fin des années 1970. Cette forme d'occupation de l'espace, dans laquelle la standardisation se traduit par une multiplication des « pavillons », s'accompagne d'une uniformisation des paysages.

- Les secteurs d'activités de bord de route : si les centres-villes sont des lieux d'activités administratives et économiques, offrant biens et services aux populations résidentes ou de passage, le développement des activités urbaines a aussi donné lieu à des répartitions spatiales, modelant des territoires plus spécialisés, en fonction des facilités de transports et d'accès, mais aussi de la disponibilité de surfaces foncières constructibles. En Corse, ce type de paysage, marqué fortement par la présence de « zones d'activités » sans charme ni cohérence urbanistique, se concentre le long des grands axes routiers.

- Les ports : ports de pêche, de plaisance ou maritimes, les infrastructures portuaires circonscrivent sur la mer des territoires qui contribuent à donner épaisseur aux rivages urbains et à animer la façade maritime des villes de bord de mer.

- Les rives et rivages urbains : une topographie singulière et la présence de l'eau (mer ou cours d'eau) singularisent ces paysages. Ce type regroupe des territoires-frontières entre terre et eau, encore naturels ou bien aménagés, auxquelles le substrat physique confère une forte originalité.

II.2.3- Les unités urbaines

[3.09 A – CORTE](#)

[3.19 D – SARTENE](#)

[3.19 E – PROPRIANO](#)

[5.02 A – BASTIA](#)

[6.01 C – ILE ROUSSE](#)

[6.01 G – CALVI](#)

[6.02 A – AJACCIO](#)

[6.03 E – PORTO VECCHIO](#)

[7.01 A - BONIFACIO](#)

II.3- Les ensembles et les unités

1.01 Massif du tenda

- 1.01A Monte Astu
- 1.01B Monte Reghia

1.02 Massif du Cintu

- 1.02A Crêtes du Cintu
- 1.02B Crêtes de la Muvrella
- 1.02C Barrière de Paglia Orba
- 1.02D Aiguilles de Popolasca

1.03 Massif du Ritondu

- 1.03A Crêtes du Ritondu
- 1.03B Cirque du Verghellu
- 1.03C Crêtes du Cardu
- 1.03D Crêtes de l'Artica à Pinerole
- 1.03E Gorges et vallée de la Restonica
- 1.03F Haute vallée du Tavignanu

1.04 Massif du San Pedrone - Pianu Maggiore

- 1.04A Crêtes du San Pedrone
- 1.04B Crêtes du Caldane
- 1.04C Crêtes du Pianu Maggiore

1.05 Massif du Monte d'Oru

- 1.05A Vallée du Manganellu
- 1.05B Crêtes du Monte d'Oru

1.06 Massif du Renosu

- 1.06A Crêtes du Renosu
- 1.06B Piani d'Ese - I Pozzi
- 1.06C Crêtes de Prati - Usciolu

1.07 Massif de Bavella - Cuscionu

- 1.07A Plateau du Cuscionu
- 1.07B Vallée d'Asinao
- 1.07C Vallée de la Luvana et Tova
- 1.07D Massif de Bavella

1.08 Massif d'Uspidali - Cagna

- 1.08A Massif de l'Uspidali
- 1.08B Montagne de Cagna
- 1.08C Vallée du Cavu
- 1.08D Crêtes de Roccapina

2.01 Cap Corse

- 2.01A Pointe du Cap
- 2.01B Vallées du cap
- 2.01C Côte de Minerviu-Capense
- 2.01D Vallée de Barrateli
- 2.01E Côte de Nonza
- 2.01F Cirque de e Follicie-Stello
- 2.01G Cirque de Branda-Lota
- 2.01H Crête de Teghime

2.02 Agriate

- 2.02A Côte de Saleccia-Fornali
- 2.02B Côte de l'Acciolu-Malfalcu
- 2.02C Plateaux de casta
- 2.02D Massif intérieur de l'Agriate

2.03 Massifs de Ravu et Calazzu

- 2.03A U Salognu - Revinda
- 2.03B Les pointes de Cargese

2.04 Massif de la Punta - Sanguinaires

- 2.04A Massif de la Punta
- 2.04B Crêtes de Cacalo

2.05 Massif de Campomoro - Senetosa

- 2.05A Massif de Campomoro - Senetosa

2.06 Massif de la Trinité à Petra Longa

- 2.06A Pointe de la Trinité - Corbu
- 2.06B Massif di A Sarra
- 2.06C Massif d'Arapa et Petra Longa

3.01 Ostriconi

- 3.01A U Canale
- 3.01B Vallée de l'Ostriconi
- 3.01C Vallée de Palasca
- 3.01D Vallée de Novella

3.02 Giussani

- 3.02A Vallée de Tartagine
- 3.02B Hautes vallées de Tartagine
- 3.02C A Culese

3.03 U Marsolinu

- 3.03A U Marsolinu

3.04 Fangu Falasoma

- 3.04A Baie de Galeria
- 3.04B Vallée du Fangu

3.05 Caccia

- 3.05A Vallée d'Ascu
- 3.05B Vallée de Agani
- 3.05C Plaines d'Ascu
- 3.05D Plaine de Tartagine

3.06 Castagniccia intérieure

- 3.06A Cirque et vallons de Casaconi
- 3.06B Vallée du Fium'Altu - Ampugnani
- 3.06C Cirque et vallée d'Orezza
- 3.06D Cirque et vallée d'Alesani
- 3.06E Haute vallée di A Casaluna - Valle Rustie
- 3.06F Vallées di U Rustinu

3.07 U Bozziu

- 3.07A Cirque du Haut Bozziu
- 3.07B Vallons di U Mercuriu

3.08 Haute Vallée du Golu - Niolu

- 3.08A Paese di u Niolu
- 3.08B Scala di Santa Regina
- 3.08C Forêt de Valdu Niellu

3.09 U Curtinese

- 3.09A Ville de Corte
- 3.09B I Piani di WCurtinese
- 3.09C Vallons di U Curtinese
- 3.09D Vallons du Feo
- 3.09E Versants du Cardu

3.10 U Vechju

- 3.10A Vallée du Vechju
- 3.10B Forêt de Vizzavona

3.11 Vallées de la Bravona et de Cursigliese

- 3.11A Haute vallée de la Bravona - A Serra
- 3.11B Vallée de la Bravona
- 3.11C Vallée de Cursigliese

3.12 Basse vallée du Tavignanu

- 3.12A Vallée du Tavignanu
- 3.12B Vallée de Tagnone
- 3.12C Vallée du Fium'Orbu

3.13 Vallée du Golu

- 3.13A Canale di Omessa - Castirla - Soveria
- 3.13B Contreforts de Popolasca et Rundinaia
- 3.13C Cirque de Ponte a Leccia
- 3.13D Ô[cau] à A[cau] du Golu

3.14 Sevi Ingrentu

- 3.14A Vallée de la Lonca
- 3.14B Vallée d'Aitone
- 3.14C Vallée de Tavulella

3.15 Liamone

- 3.15A Plaine du Liamone
- 3.15B Haut Liamone
- 3.15C Cinarca - Liscia
- 3.15D Vallée de Cruzinu
- 3.15E Sorru in su
- 3.15F Vallée de Sagone
- 3.15G Haute vallée de Sagone

3.16 Vallées de la Gravona et du Prunelli

- 3.16A Vallée du Celavu
- 3.16B Vallée de Mezzana
- 3.16C Cirque du Prunelli
- 3.16D Gorges du Prunelli
- 3.16E C[teaux] du Prunelli

3.17 Vallée du Taravu

- 3.17A Vallons de Cupabia
- 3.17B Coteaux et plaine du Taravu

- 3.17C Vallons d'Ornano
- 3.17D Bassins d'Ornano - Panicali
- 3.17E Versants de Cruscaghja - Istria
- 3.17F Haute vallée du Talavu

3.18 Alta Rocca

- 3.18A Piémont de Tallà
- 3.18B Piémont de Carbini
- 3.18C Piémont de l'Alta Rocca
Scopamena

3.19 Vallées du Sartonais

- 3.19A Cirque de Baracci et versants d'Olmeto
- 3.19B Plaine du Valincu - Rizzanese
- 3.19C Plaines et piémonts du Sartonais
- 3.19D Ville de Sartène / 3.19E Ville de Propriano
- 3.19F Versants de Belvedere - Campomoro

3.20 Vallées du Fium'Orbu

- 3.20A Vallée de Poggio
- 3.20B Vallée de l'Abatescu
- 3.20C Vallée du Travu

3.21 (Vallées littorales de Bavella) Tre Fiuma

- 3.21A Vallée de la Solenzara
- 3.21B Vallée de Favone
- 3.21C Vallée de Tarcu

3.22 Vallée de l'Ortolu

- 3.22A Haute Vallée de l'Ortolu
- 3.22B Vallée de l'Ortolu

4.01 Côtes de Luzzipeu

- 4.01A Pointe de la Revellata
- 4.01B Côte de Nichiareto
- 4.01C l'Argentella

4.02 Sevi Infora

- 4.02A Punte di Scandola
- 4.02B Cirque de Girolata
- 4.02C U Sia
- 4.02D Vallée de Porto
- 4.02E Calanche de Piana

4.03 Côtes de la Chiappa à Capicciola

- 4.03A Pointe de la Chiappa
- 4.03B Versants di U Circhju
- 4.03C Versants de Porto Novo - Santa Giulia
- 4.03D Versants de Balistra - Rondinara
- 4.03E Pointe de Capicciola

5.01 Nebbiu - Conca d'Oru

- 5.01A Plaine et versants du Nebbiu
- 5.01B Strette de San Angelo
- 5.01C Coteaux de Patrimonio
- 5.01D Vallée du bevincu

5.02 Bastia Marana

- 5.02A Ville de Bastia
- 5.02B Versants de Bastia
- 5.02C Versants de la Marana
- 5.02D Plaine de la marana
- 5.02E Etang de Biguglia

5.03 Casinca

- 5.03A Plaine de la Casinca
- 5.03B Versants de la Casinca

5.04 Costa Verde

- 5.04A Versants de Tavagna et piémonts de Morianinccu
- 5.04B Plaine de Campuloru
- 5.04C Versants de Campuloru

5.05 Plaines Orientales

- 5.05A Plaine de Bravona - Alesani
- 5.05B Etang de Diana
- 5.05C Plaine d'Aleria
- 5.05D Etang d'Urbinu
- 5.05E Plaines du Fium'Orbu et de Tagnone
- 5.05F Plaine de l'Abatescu - Travu
- 5.05G Versants de Verde et d'Alesani
- 5.05H Vallons d'Antisanti

6'01 Plaine et piémonts de Balagne

- 6.01A U Reginu
- 6.01B Versants de l'Île Rousse
- 6.01C Ville de l'Île Rousse
- 6.01D Cirque d'Aregno
- 6.01E Plaine de Figarella
- 6.01F Versant de Calvi
- 6.01G Ville de Calvi
- 6.01H Plaine de Fiume Seccu et versants de Lumio
- 6.01I Cirque de Calenzana
- 6.01J Cirque de Bonifatu

6'02 Plaines et piémonts du golfe d'Ajaccio

- 6.02A Ville d'Ajaccio
- 6.02B Plaines de Campo dell'Oro
- 6.02C Coteaux du Monte Gozzi
- 6.02D Bassin de Lava
- 6.02E Versants sud du golfe d'Ajaccio
- 6.02F Pointes de Capu di Muru et Castagna

603 Plaines et piémonts de Porto Vecchio

- 6.03A Cirque de Conca
- 6.03B Plaine de Santa Lucia
- 6.03C Plaine de l'Osu
- 6.03D Crêtes de Contra - Fumaja
- 6.03E Plaine du Stabbiacciu et de Saint Martin
- 6.03F Ville de Porto Vecchio

6'04 Plaines et piémonts de Figari

- 6.04A Plaine de Figari
- 6.04B Pointes de Monaccia - Pianotolli
- 6.04C Testa Ventilegne

7'01 U Piale

- 7.01A Ville de Bonifacio
- 7.01B Plateau de Bonifacio

8'01 Ile de la Giraglia

8'02 Iles Sanguinaires

8'03 Archipel des Cerbicale

8'04 Archipel des Lavezzi - Cavallu

- 8.04A Iles Lavezzi
- 8.04B Ile de Cavallu

Cahier des motifs de paysage (Légende commentée)

• Enjeux et protection des paysages

• Protection réglementaire pour les sites et paysages

Site classé
 Site inscrit
 Périmètre de protection
 autour des Monuments Historiques
 ZPPAUP

• Protection réglementaire pour la nature

Réserve Naturelle / Biologique / APB / RAMSAR
 Site du réseau Natura 2000
 ZNIEFF et ZICO
 Site du Conservatoire du littoral

• Motifs du relief

- A1 Crêtes rocheuses escarpées ou falaises
 A2 Crêtes rocheuses mais douces
 (rochers arrondis, boules, chaos granitiques,...)
 A3 Crêtes douces, souples, arrondies
 A4 Eboulis
 • Evenements géologiques
 A5 Plis, dessin ou "oeuvre" géologique
 • Motifs ponctuels
 A6 Piton
 A7 Rocher
 A8 Eperon
 Sommet / butte A9 / A10
 A11 Col
 A12 / A13 Grotte / Gouffre

• Motifs côtiers

- Plage / Plage érodée B1 / B2
 B3 Dunes
 B4 Anse et crique
 B5 Baie
 B6 Pointe / Peninsule / Presqu'île
 B7 Digue / Enrochement

• Motifs liés à l'eau

- C1 Vallée torrentielle
 C2 Vallée alluvionnaire
 C3 Gorge ou Défilé
 C4 Zone humide, marais, ...
 C5 Mare temporaire
 C6 Motif ponctuel (source, fontaine, cascade, lac,...)
 C7 Barrage / ouvrage hydroélectrique

• Motifs liés à la végétation

- D1 Ripisylve
 D2 Clairière / Prairie
 D3 Bocage
naturelle / de
 D4 / D5 Lisière / Pare-feu
 D6 Dynamique de continuité
 D7 Espace de respiration fondamentale
 D8 Forêts artificielles
 D9 Motif ponctuel
 (arbre remarquable, alignement, bouquet, bosquet,...)

• Motifs du construit

- E1 Village / Hameau / Marine
 E2 Front bâti
 E3 Urbanisation linéaire
 E4 Terrasse / Mur / Restanque
 E5 Motif ponctuel (cimetière, mausolée, moulin, etc...)
 E6 Tour
 E7 Monument
 E8 Ouvrages d'art, ponts, aqueducs
 E9 Bâti industriel
 • Ouvrages techniques
 T Pylons / Antennes, Relais / Eolienne E10/E11/E12
 E13 Décharge
 E14 Terrassements, carrière

• Motifs des réseaux

- F1 Route
 F2 Piste
 F3 Sentier
 F4/F5 Chemin de Fer / Gare
 F6 Canaux
 F7 Conduites forcées

• Trajet et point de vue

- G1 Grand belvédère
 G2 Pointe de vue remarquable

PRESCRIPTIONS

- A METTRE EN VALEUR / A CREER
- A PROTEGER / PRESERVER
- A AMELIORER / SURVEILLER
- A RECONQUERIR

III- Les substrats du paysage

III.1- Le substrat de l'eau et du relief

« L'île d'une superficie de 8712,8 km², s'étirant du nord au sud sur 180 km, et large au maximum de 84 km, se compose de deux entités bien distinctes, aux plans géologique, géographique ou historique... »*

A l'ouest, la Corse cristalline est structurée par la chaîne montagneuse la plus étendue en longueur et la plus élevée. « Véritable charpente de l'île »*, cette grande dorsale granitique, d'épaisseur décroissante en allant du nord au sud, culmine à 2710 mètres au Monte Cintu, chef de file d'une série de montagnes qui dépassent les 2000 mètres d'altitude. Elle présente des dénivelés très importants, les plus hauts sommets se dressant en général à moins de 40 kilomètres de la mer. Les principaux massifs montagneux (Tenda pour partie, Cintu, Ritondu, Oru, Renosu, Incudine-Bavella et Ospedale-Cagna) se détachent de cette colonne vertébrale. Les ramifications secondaires de la chaîne et les vallées qui s'en écoulent vers l'ouest et le sud-ouest, déterminent sur la rive occidentale un trait de côte tourmenté. Les golfes profondément échancrés (Porto, Sagone, Ajaccio, Valincu), abritant quelques plaines et piémonts (Balagne, plaine d'Ajaccio entre autres), y alternent avec les versants abrupts, les caps et les pointes, quelques massifs littoraux (Agriate, Ravu et Calazzu, la Punta-Sanguinaires, Campomoro-Senetosa) s'individualisant sur cette côte rocheuse. Par ailleurs, la ligne de crête de la grande chaîne opère dans l'île une césure à la fois physique et historique : elle sépare « l'Au-Delà-des Monts » de « l'En-deçà-des Monts », lesquels communiquent par des cols relativement élevés – cols de Verghju (1484 m), Vizzavona (1164 m), Sorba (1364 m), Verde (1283 m)... –, utilisés depuis toujours comme voies naturelles de communication. Les plus grands cours d'eau de l'île, qui ont creusé ses principales vallées, naissent des contreforts de cette montagne granitique. S'écoulant vers l'ouest, on trouve ainsi, du nord au sud, la Figarella, le Fangu, le Liamone, la Gravona, le Prunelli, le Taravu, le Baracci, le Rizzanese et l'Ortolu ; et vers l'est, le Golu, le Tavignanu et le Fium'Orbu.

A l'est et au nord-est, la Corse alpine, dite aussi Corse schisteuse, est charpentée par des montagnes plus modestes et moins abruptes. Depuis le massif littoral du Cap Corse, la ligne de reliefs qui descend vers le sud culmine à 1307 m au Monte Stellu, puis se poursuit au-delà du col de Teghime par le coude nord du massif de Tenda. Après la tranchée du Golu, elle se prolonge par le massif montagneux du San Pedrone-Pianu Maggiore, dont la cime du Monte San Pedrone (1767 m) constitue le point le plus haut. C'est dans ce massif très arrosé que le Fium'Altu, l'Alesani et la Bravona prennent leur source. Ces cours d'eau drainent les versants de la Castagniccia, avant de rejoindre plus ou moins rapidement la (les) plaine(s) orientale(s), étendue alluvionnaire et sédimentaire fertile, doucement vallonnée par endroits et parsemée d'étangs côtiers se déployant depuis Bastia jusqu'à la Solenzara (étangs de Biguglia, Diana, Urbinu, Palu...). En marge nord-ouest, le bassin versant de l'Alisu, né des contreforts du massif de Tenda, forme la Conca d'Oru ou bassin du Nebbiu.

Ces deux grandes entités montagneuses sont séparées par une dépression centrale, dénommée le « sillon ». Longue de presque 150 kilomètres, elle se compose d'une succession de petits bassins arrosés par l'Ostriconi, le Golu entre Ponte Leccia et Francardu, puis le Tavignanu à partir de Corte.

Depuis les deux grandes dorsales de montagnes, orientées dans le sens nord-sud, les reliefs secondaires s'étirent presque perpendiculairement en « arêtes de poisson », cloisonnant ainsi le ruissellement et les bassins versants des rivières et des fleuves.

Le réseau hydrique de la Corse apparaît très dense. Il totalise 3000 kilomètres de cours d'eau de faible longueur (80 km au maximum, moins de 30 km pour la plupart) et de nombreux bassins versants de faible superficie (1 000 km² au maximum, dix seulement s'étendent sur plus de 150 km²). Plus que l'altitude moyenne (568 m), ce sont les dénivelés très marqués et la quasi omniprésence des fortes pentes qui ont une influence majeure sur le régime hydraulique. Parmi les rivières de l'île, les quatre fleuves dont la longueur dépasse 50 kilomètres (Golu, Tavignanu, Taravu et Rizzanese) sont les seuls à présenter une pente moyenne inférieure ou égale à 4 %. Les autres montrent une forte

dominance du régime torrentiel de type fluvio-nival, marqué par de fortes variations de débit liées à des pluies intenses mais irrégulières.

Le relief très accusé détermine aussi l'organisation du territoire et son occupation : isolée par sa frontière maritime, la Corse est en outre compartimentée par le cloisonnement des bassins versants, qui composent autant d'entités paysagères et matérialisent le type de paysage le plus fréquemment rencontré. L'île offre peu d'espaces plans et ouverts. Les rivières ont creusé de profondes et étroites vallées, façonnant souvent des gorges et défilés spectaculaires. Si l'on peut rencontrer sur les versants proches de la côte de nombreux petits ruisseaux au régime temporaire (de type oued), les plus grands cours d'eau ont formé à l'embouchure des bassins les plus amples quelques plaines alluvionnaires. A la lisière des milieux marins et terrestres, se sont développés dans ces plaines (outre quelques estuaires, deltas et rias), des chapelets de zones humides qui se déclinent en étangs ou lagunes (stagni), marais (padule), marécages et vasières. Autrefois hantées par la malaria (le « mauvais air », c'est-à-dire le paludisme), et désormais assainies, ces étendues plus ou moins vastes d'eaux plus ou moins saumâtres, à forte valeur écologique et économique, forment également des paysages singuliers, particulièrement bien représentés sur la côte orientale de l'île.

L'eau douce est partout présente en Corse, sous des formes variées, depuis les sommets des reliefs jusqu'aux arrières-plages. Ainsi, de nombreux cirques cachés sur les plus hauts versants abritent des lacs d'altitude d'origine glaciaire, bijoux paysagers sertis dans l'écrin des montagnes. Les innombrables sources qui jaillissent sous les sommets, mais aussi des flancs des vallées que dévalent les torrents, jouent un rôle très important dans l'alimentation en eau des villages et hameaux de l'intérieur (sources captées, fontaines). Cette ressource est due aux fortes précipitations qui remplissent les aquifères du socle : l'île reçoit 900 mm d'eau en moyenne annuelle, soit 8 milliards de m³ en volume, ce qui en fait un véritable « château d'eau » au cœur de la Méditerranée. Mais si les précipitations sont globalement abondantes, le régime climatique fait qu'elles sont inégalement réparties, tant d'un point de vue spatial – le littoral est peu arrosé (moins de 700 mm par an) tandis que la montagne bénéficie d'une forte pluviométrie (plus de 1000 mm) – que saisonnier – l'alternance des pluies fréquentes d'octobre à avril et des périodes de sécheresse estivales entraînant de très fortes variations de débits. Par ailleurs, du fait des pertes en écoulement très importantes et de la nature géologique du substrat, les nappes et aquifères sont peu nombreux et de taille limitée. Des ouvrages hydroélectriques à vocation énergétique et/ou agricole ont été construits dans quelques vallées, créant des lacs artificiels qui ont transformé localement les paysages (barrages de Calacuccia, de Tolla, du Rizzanese – ce dernier en cours de construction –, de Sampolo dans le Fium'Orbu, de l'Alesani). S'y ajoutent des retenues à usage agricole aménagées dans les plaines, principalement sur la côte orientale.

Bibliographie

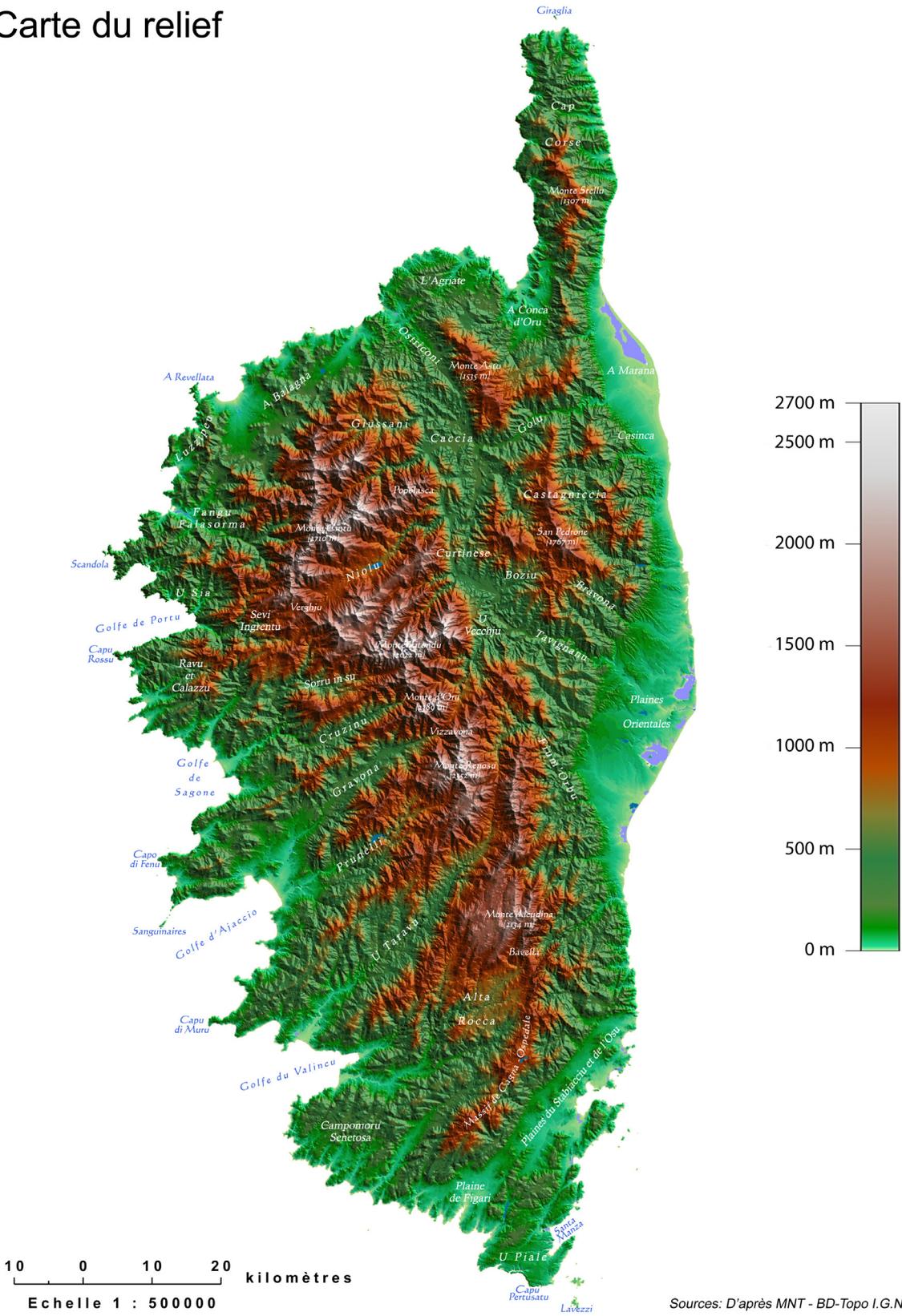
Sdage corse 2010-2015

* Collectif. *La Corse. Une île-montagne au cœur de la Méditerranée*. Delachaux et Niestlé, 2002.

Cuenca J. C., Gauthier A., Alesandri J. *Des étangs pour Luculus. L'aquaculture en Corse*. CRDP Ajaccio, 1987.

Gamisans J. *La végétation de la Corse*. EDISUD. 1999.

Carte du relief

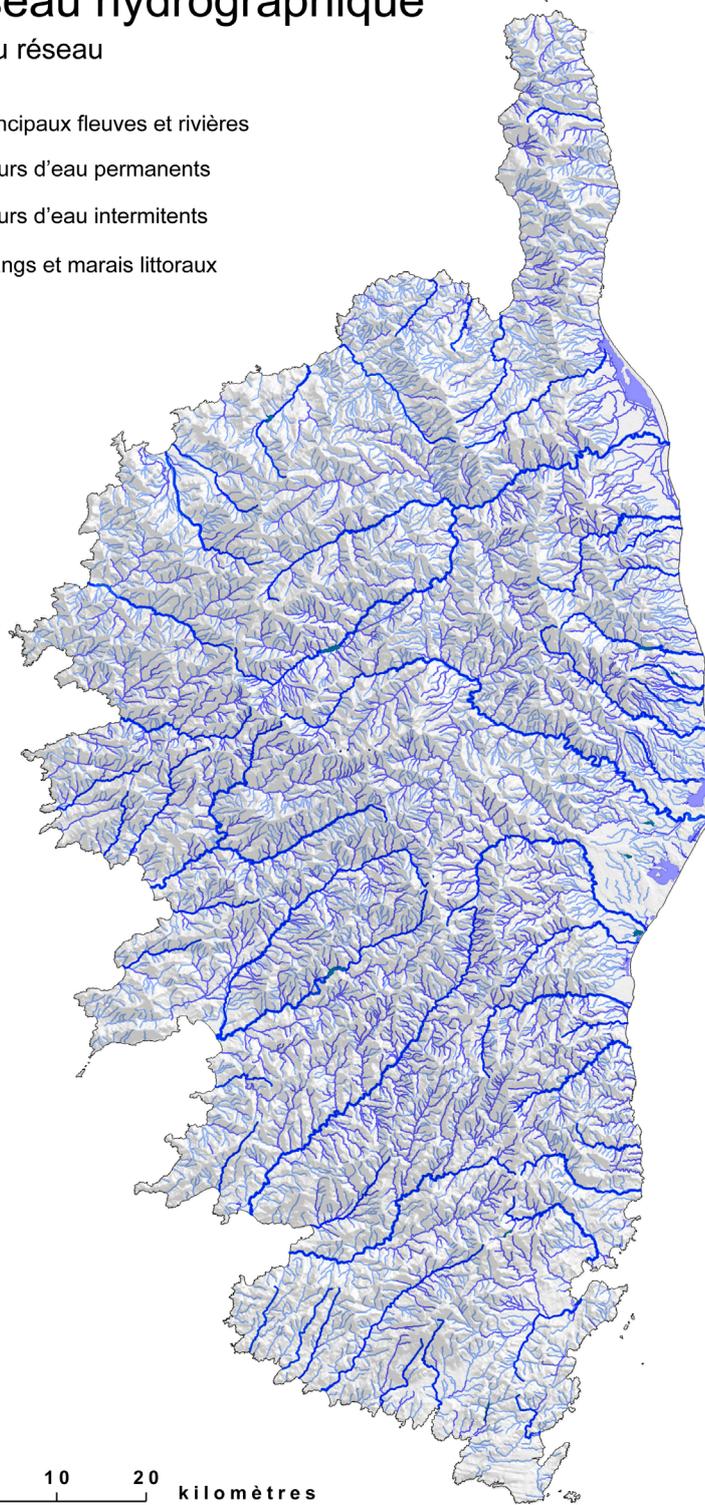


Le réseau hydrographique

Densité du réseau



-  Principaux fleuves et rivières
-  Cours d'eau permanents
-  Cours d'eau intermittents
-  Etangs et marais littoraux

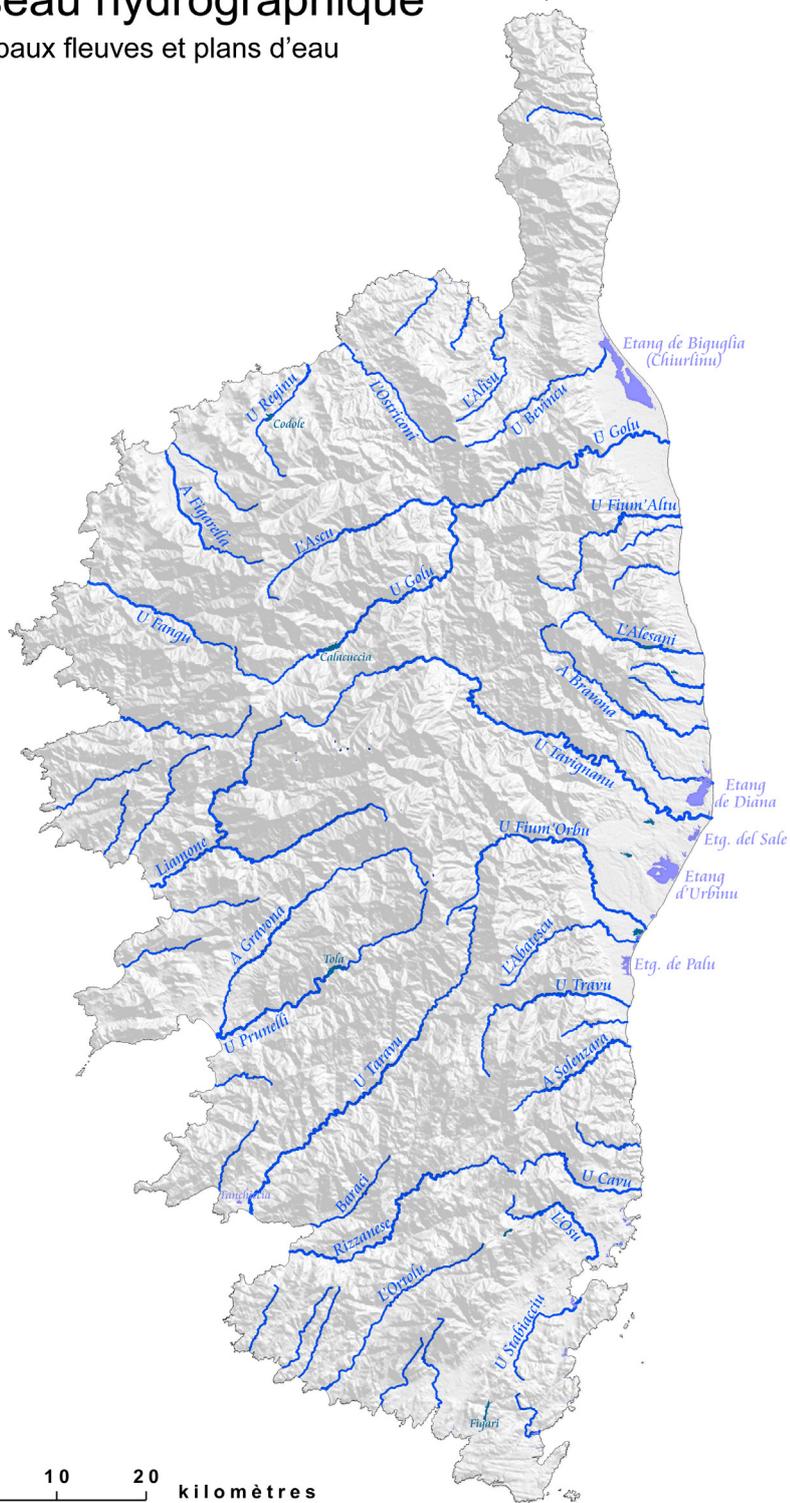


10 0 10 20 kilomètres
Echelle 1 : 500 000

Sources: D'après BD-Topo I.G.N. 2009

Le réseau hydrographique

Les principaux fleuves et plans d'eau



10 0 10 20
kilomètres
Echelle 1 : 500 000

Sources: D'après BD-Topo I.G.N. 2009

III.2- Le substrat de la géologie

Introduction

La géologie d'un territoire constitue au sens premier le substrat (la sous-strate), c'est-à-dire la toute première couche, celle d'en dessous, la base première et primordiale sur laquelle va se construire et se modeler ce territoire. Les caractéristiques physiques de ce substrat auront une influence directe sur la morphologie dudit territoire. Avec le climat, il va conditionner le type de relief, dans une certaine mesure le type de végétation, et d'une manière générale l'abondance (ou non) et la disponibilité des ressources au sens large. Par des contraintes spatiales, il va également conditionner le mode d'occupation du territoire.

L'apparente immuabilité des éléments géologiques n'est due qu'à la vision du temps à l'échelle humaine : cette vision statique n'est pas celle du temps géologique, qui nous montre au contraire une dynamique, une capacité de mouvement, de transformation, de transmutation, de modelage et de remodelage, bref une plasticité de ces éléments qui forment le substrat d'un territoire. Il importe donc de souligner qu'à travers l'observation d'un objet géologique – une roche dans son contexte –, on observe en fait un phénomène, et souvent on peut expliquer sa cause (comment la roche s'est formée et pourquoi) et retracer son histoire (les translocations, transformations ou déformations subies) sur des millions d'années. Cette lecture nous donne des clés essentielles pour comprendre l'histoire du territoire et de son paysage. L'empreinte des objets géologiques est en effet parfois si prégnante dans le paysage, qu'ils en matérialisent les composantes principales. Bien que parfois presque invisibles, ils constituent presque toujours des éléments structurants, et c'est par leur compréhension que l'on appréhendera mieux la logique d'un paysage et que sa représentation s'en trouvera enrichie. Car « cette mémoire d'avant la mémoire de l'Homme » est « une mémoire inscrite dans les profondeurs et sur la surface, dans les roches, les fossiles et les paysages, une mémoire qui peut être lue et traduite »*.

Ainsi, les grandes entités géologiques discernables aujourd'hui en Corse ont fortement conditionné les paysages naturels et historiques de l'île. Très schématiquement, on peut distinguer les structures suivantes.

La Corse occidentale ou cristalline

Cette structure géologique est constituée essentiellement par un vaste batholite de roches magmatiques (granites *sensu lato* et roches volcaniques), formé au cours du paléozoïque (ère primaire), dans une période située entre 340 et 240 millions d'années (Ma) marquant plusieurs épisodes de l'orogénie hercynienne. S'y mêlent des lambeaux dispersés de roches métamorphiques d'âge précambrien (760 Ma environ) à cambrien, donc antérieures au batholite.

Les témoins de cette orogénie et de ses différentes étapes sont matérialisés par différentes roches plutoniques et volcaniques. Ils nous renseignent donc sur la nature de cette genèse, par production de matériel volcanique issu de la fusion de la croûte continentale. Les éléments plutoniques – les plus abondants ici – ayant été mis au jour par érosion.

Au moment de sa formation, le batholite incluant la Corse et la Sardaigne (bloc corso-sarde) était soudé à la marge continentale européenne, entre l'actuelle Provence (massifs des Maures et de l'Estérel) et la Catalogne : il constituait alors la bordure nord d'un océan alpin, dit « liguro-piémontais ». Ce bloc est resté lié au continent jusqu'au début du Miocène (20 Ma environ), période au cours de laquelle il a commencé à subir une dérive antihoraire d'environ 45°, qui l'a amené à sa position actuelle, ouvrant dans son sillage le bassin océanique provençal, de plus de 2000 mètres de profondeur.

Un premier épisode magmatique, entre 340 et 320 Ma, a donné des granites leucocrates, caractérisant une roche composée de macro-cristaux roses à violacés dans une matrice à texture grenue et teintes claires. Ces roches constituent la majeure partie de la plaine et des piémonts de Balagna, du Marsulinu et des côtes de Luzzipeu, une part du massif de Ravu et Calazzu et la marge orientale du massif de la Punta-Sanguinaires.

Entre 320 et 280 Ma, c'est à un deuxième épisode volcanique majeur que l'on doit la majorité des granites présents du centre au sud de l'île, depuis le massif du Ritonu jusqu'à la pointe Capicciola dans l'extrême sud. Cet épisode a comporté deux phases dont la première, la plus productive, a donné naissance à une grande variété de roches granitiques (granodiorites et monzogranites pour l'essentiel). La seconde phase, plus récente, a produit des intrusifs de monzogranites leucocrates qui viennent recouper les substrats issus de la première phase, matérialisant au sud de l'île des massifs

modestes mais caractérisés par de spectaculaires chaos rocheux sculptés par l'érosion : montagnes de l'Ospedale-Cagna, de la Trinité-Petra Longa, ainsi que quelques pointes et presqu'îles tourmentées des côtes sud-ouest et sud, comme le Capu di Muru, les pointes de Campomoru et de Senetosa, la pointe de Capicciola.

Le troisième épisode, situé il y a 240 à 280 Ma, est venu enrichir l'héritage géologique des deux précédents, en laissant des plutons (granites alcalins) intrusifs très puissants qui émergent de façon spectaculaire voire vertigineuse, ainsi que des épandages de roches volcaniques non moins spectaculaires formant de grands complexes de type caldeira. La majorité des éléments visibles de nos jours participe des grands paysages naturels de l'île sur des sites parmi les plus emblématiques : le cirque de Bonifatu ; l'essentiel de la grande barrière du massif du Cintu, avec ses rhyolites et ignimbrites aux teintes rouges et ocres taillées en parois verticales, pics acérés et crêtes dentelées ; le golfe de Porto avec la réserve de Scandula où les falaises maritimes offrent une débauche de couleurs et de formes témoignant des fureurs volcaniques (orgues rhyolitiques, coulées d'ignimbrites...) ; les Calanches de Piana et le Capu Rossu ; mais aussi les gorges de la Spelunca, les aiguilles de Popolasca, la Scala di Santa Regina, les gorges de l'Ascu et celles du Prunelli, ou encore les aiguilles de Bavella.

Le sillon central

(3) Entre le cours moyen de l'Ascu et le Tavignanu, on observe la présence d'une dépression subméridienne, d'altitude moyenne inférieure à 800 mètres, qui offre la seule véritable voie de communication de l'intérieur de l'île. C'est par là que passent la RN193 et la ligne de chemin de fer reliant Ajaccio et Bastia. Ce sillon central est formé de plusieurs unités complexes à dominante sédimentaire peu ou pas métamorphisées, déposées durant le mésozoïque et cénozoïque (ères secondaire et tertiaire). Il montre des lambeaux de roches calcaires datant pour la plupart du Jurassique – écaillés de Corte, falaises calcaires de Caporalino, Sant'Angelo de Lano, Pedani –, divers conglomérats d'origine et d'âges distincts, des marnes mais aussi des lambeaux métamorphisés du batholite et ceux d'un ancien océan ligure. Certaines de ces roches témoignent d'un milieu marin calme et peu profond typique d'une marge continentale, tandis que d'autres sont caractéristiques d'une mer plus profonde. Parmi les éléments les plus marquants dans ces paysages, on peut citer les falaises gris-bleu des calcaires de Caporalino et de Sant'Angelo, le blanc-gris des écaillés cortenaises (promontoire de la citadelle de Corte, Razzu Biancu de Venaco) dont certains gisements furent exploités comme « marbre » d'ornement (pavage de certaines rues de Corte), et les petits sommets et collines qui ponctuent le sillon (Monte Tomboni, Monte Cecu).

(2) Le sillon se prolonge au nord de Ponte Leccia par la faille de l'Ostriconi. « U Canale », selon son toponyme évocateur, forme un couloir naturel emprunté par la RN197 qui relie le centre de l'île à la côte nord occidentale et à la Balagne. La faille marque le contact avec les roches magmatiques et métamorphiques des massifs du Tenda et de l'Agriate au nord. Au sud-ouest s'étend la nappe de Balagne, grand ensemble en majorité allochtone, montrant une mosaïque complexe de roches d'origines et d'histoires diverses : schistes lustrés et autres roches sédimentaires marines profondes, accompagnés de formations ophiolitiques dont les plus remarquables ici sont les laves en coussin, calcaires, grès et conglomérats. Cette nappe englobe grossièrement l'ensemble Ostriconi, ainsi que les unités A Culese, plaine et vallée de Tartagine, et vallée de Lagani. Elle se caractérise par des paysages aux reliefs relativement doux mais densément ramifiés, avec de nombreuses crêtes secondaires et des fonds de vallons où serpentent des cours d'eau. Certaines roches générant naturellement des sols rachitiques, comme les basaltes et serpentines, accentuent l'aridité de milieux fortement déboisés et dévastés par les incendies.

(4) Vers le sud-est, ce même sillon trouve un autre prolongement avec la vallée du Fium'Orbu et le spectaculaire défilé de l'Inzecca, creusés dans de dures serpentines et basaltes émaillés des placages rouge vineux de radiolarites (qui ont certainement donné son nom au hameau de Rosse). Dans la partie orientale de la vallée et des versants du Fium'Orbu, on retrouve une couverture autochtone en grande partie composée de sédiments détritiques provenant de l'érosion du batholite, ponctuée de quelques éperons et corniches d'origine ophiolitique.

La Corse orientale ou alpine

A l'est du sillon central, depuis le massif littoral du Cap Corse jusqu'aux vallées de Tagnone et du Fium'Orbu, s'étend un grand ensemble structural (dont il faut exclure les plaines orientales) constitué essentiellement de schistes lustrés avec leur cortège ophiolitique. De la nature des roches qui

composent ces terrains, on peut déduire qu'ils sont les témoins de l'ancien océan liguro-piémontais d'âge mésozoïque. Les couches sédimentaires déposées au fond de cet océan, associées à des lambeaux de croûte océanique, ont été plus ou moins métamorphosées, déformées et transportées à partir du Crétacé supérieur par un phénomène d'obduction. Plus tard, à partir de 11 Ma, ces mêmes éléments ont été à nouveau remodelés puis exhumés lors de plusieurs épisodes de plissement contemporains de la formation des Alpes, donnant naissance aux reliefs actuels de la Corse schisteuse, dite aussi « Corse alpine ».

Bien que d'altitude et de vigueur plus modestes que les montagnes de la Corse cristalline, cet ensemble culminant au Monte San Pedrone (1767 m) n'en forme pas moins « un pays de relief tourmenté, découpé par un réseau hydrographique très ramifié » (Rossi et al. 1994). Comme le note Alain Gauthier, « les paysages constitués par les schistes et les ophiolites, s'ils sont moins célèbres que ceux de la Corse granitique, n'en sont pas moins attachants » : « Vue de loin, en particulier des sommets de la Corse occidentale, la Corse schisteuse est massive, formée de croupes lourdes, mais les petites routes qui serpentent dans la Corse orientale révèlent un tout autre aspect. L'opposition entre les schistes qui se débitent facilement et les ophiolites beaucoup plus résistantes, donne une succession de reliefs aigus, de crêtes étroites, multipliant les vallées, localisant les villages sur des éperons rocheux. Les schistes ont donné naissance à des sols épais supportant sur les longues pentes la masse sombre des châtaigniers, alors que les roches vertes sont traversées en gorges étroites et profondes par les rivières » (Gauthier, 1983).

(1) Coincée au nord-ouest de ce grand ensemble structural entre l'Agriate et le massif du Cap Corse, la nappe du Nebbiu, autre système allochtone complexe, occupe la plus grande partie de l'amphithéâtre de l'ensemble Nebbiu-Conca d'Oru, lové au pied du croissant du massif de Tenda. Hormis la coquille d'huître formée par le calcaire d'âge miocène des Strette (formation sédimentaire, voir paragraphe suivant), on y retrouve en majorité des roches détritiques telles que conglomérats et grès, mais aussi et encore des lambeaux océaniques. Cette nappe, bien que grandement recouverte d'alluvions anciennes formant un sol où ont pu se développer le vignoble de Patrimonio et un bocage fertile, affleure en collines et promontoires qui compartimentent les coteaux et la plaine, en individualisant quelques éperons des versants.

Les plaines orientales et autres zones sédimentaires récentes

Bien que peu étendues, des formations sédimentaires post-orogéniques sont également présentes en Corse. Les plus remarquables correspondent à des lambeaux calcaires datées du Miocène, qui ont donné des paysages particulièrement originaux : au nord-ouest ce sont les blocs inclinés des strette de Sant'Angelo, formant des coteaux asymétriques, profondément lacérés en défilés par les ruisseaux qui traversent cette roche tendre ; et à la pointe sud de l'île, c'est le Piale ou plateau bonifacien, véritable cause terminée en falaises blanches et vertigineuses qui s'égrènent dans la mer. Les fertiles plaines orientales, aux douces ondulations que souligne la géométrie des vignobles, reposent en partie sur des calcaires de même âge. Une autre partie de leur substrat est formé de sédiments alluvionnaires plus récents datant du quaternaire. Le même type d'alluvions, parfois accompagnés de sédiments marins pliocènes et quaternaires (dans vallée de la Gravona par exemple), est également présent au débouché des grands fleuves qui traversent la Corse cristalline, où il participe souvent à la formation de plaines et piémonts littoraux, comme ceux de Balagne et du golfe d'Ajaccio.

Phénomènes érosifs, tectoniques ou autres marquant les roches affleurantes et intéressants d'un point de vue paysager

Outre la force structurante des grandes formations géologiques au niveau d'un territoire ou d'un site, de nombreux phénomènes agissant à des échelles plus réduites et suivant des modes distincts sont à l'œuvre, façonnant et sculptant le substrat et les roches en une multitude de motifs participant au caractère et à l'identité des différents paysages.

Certains modes de mise en place et de formation des roches ont ainsi donné des structures en strates d'épaisseurs et de couleurs différentes, qui ont subi à leur tour des déformations produisant des basculements, des plissements ou des cassures. Souvent, lorsque ces structures orientées sont de grande ampleur dans le paysage, elles peuvent lui imprimer une sorte de mouvement.

Par ailleurs, après leur mise en place, le substrat et les roches affleurantes, c'est-à-dire visibles à la surface, sont constamment soumis aux agents érosifs et climatiques, véritables sculpteurs de paysages. Suivant la nature de l'érosion, le type de roche et la résistance des minéraux qui la composent, mais aussi l'échelle du regard, on observe une grande diversité de motifs. En montagne à grande échelle, on retrouve toutes les empreintes laissées par le passage des glaciers : vallées perchées en forme de « U » (en auge), amphithéâtres des cirques et cuvettes abritant parfois des

lacs, bourrelets linéaires ou en croissant des moraines, cornes effilées... Autre motif très caractéristique de la Corse, celui des tafoni : ces cavités de tailles et de formes variables observables depuis le bord de mer jusqu'en montagne sur de nombreux types de roches, résultent du lent travail de creusement de la matière minérale sous l'effet conjugué du vent et de l'alternance de périodes d'humidité et de sécheresse. Les tafoni qui ont servi parfois d'abris pour les hommes, contribuent à l'originalité de nombreux paysages de l'île. Certains granites relativement friables, subissant une altération progressive à partir de cassures de la roche, finissent par former des « boules », masses arrondies enveloppées et enfouies sous les arènes produites par l'érosion ; lorsque ces sables sont lessivés, ils peuvent mettre au jour de gigantesques empilements chaotiques, comme ceux représentatifs des paysages du massif de Cagna. Sur des granites plus résistants, on peut observer la formation de grandes dalles polies convexes qui se débitent en pelures d'oignon, et où le ruissellement de l'eau laisse apparaître des bandes noires dans le sens de l'écoulement ; sur les parois les plus raides et les plus massives se forment parfois des cannelures caractéristiques.

Les roches et les hommes

En Corse, l'empreinte du substrat sur les paysages bâtis repose notamment sur l'emploi quasi exclusif, des siècles durant, des matériaux locaux par l'architecture traditionnelle. Cet usage de la ressource, tout comme le vocabulaire et les styles architecturaux qui y sont associés, découlent sans doute plus de la contrainte – la nécessité d'utiliser les matières premières disponibles pour construire maisons et villages – que d'un souci esthétique. En tout état de cause, il a participé à la constitution d'un patrimoine ainsi qu'à la formation d'une partie de l'identité paysagère et culturelle des principales microrégions de l'île.

Outre l'aspect pratique et économique (minerais et matériaux de construction), de nombreuses roches ont été ou sont toujours utilisées pour leur valeur ornementale : c'est le cas notamment du célèbre vert d'Orezza, issu d'un gisement d'ophiolite situé près de la localité du même nom en Castagniccia, et de la diorite orbiculaire provenant de l'Alta Rocca. Ces deux roches ont alimenté pendant longtemps l'artisanat local.

Bref lexique des termes employés

(Source : d'après Foucaud & Raoult, 2006)

Allochtone, autochtone

Allochtone désigne ici des terrains déplacés d'un substratum à un autre par l'effet d'un processus tectonique (nappe de charriage par exemple). Autochtone est un antonyme d'allochtone.

Amiante

Minéraux silicatés fibreux textiles, résistant au feu. En Corse il s'agit souvent de serpentines. L'amiante a été exploité dans le gisement de Canari (Cap Corse).

Arsenic

Corps proche des métaux. On le trouve souvent associé au nickel, au cobalt ou à l'argent dans les filons sous la forme de minerais tels que l'arsénopyrite, le réalgar et l'orpiment.

Depuis l'âge du bronze et l'antiquité jusqu'à nos jours, l'arsenic a fait l'objet d'usages multiples : utilisé en métallurgie pour améliorer la résistance et la dureté de certains métaux, il entre aussi dans la fabrication de pigments, poisons, pesticides, et applications industrielles diverses (batteries, électricité, électronique).

Batholite

Se dit d'un massif étendu de quelques kilomètres à plus de cent kilomètres, constitué de roches magmatiques plutoniques et montrant sur une carte une section circulaire à elliptique.

Caldeira

Cratère géant de quelques km à quelques dizaines de km, à contour circulaire ou elliptique, ou encore festonné s'il s'est constitué en plusieurs étapes. De tels cratères sont produits le plus souvent par effondrement de la partie centrale des volcans, la chambre magmatique sous-jacente ayant été en partie vidée par des éruptions.

Conglomérat

Roche sédimentaire détritique formée au moins pour moitié de débris de roches plus ou moins grossiers (supérieurs à 2 mm et souvent centimétriques à décimétriques), liés par un ciment. Ces

conglomérats dus le plus souvent à l'érosion de roches préexistantes mises en relief, sont à ce titre les témoins de phases orogéniques.

Faille

Cassure de terrain avec déplacement relatif des parties séparées (compartiments).

Faille normale, faille inverse

Une faille normale est une cassure dont le déplacement (rejet) correspond à une distension, c'est-à-dire dont les compartiments s'écartent. Dans le cas d'une faille inverse, le rejet correspond à un raccourcissement : il y a alors chevauchement du compartiment situé au dessus du plan de faille.

Ignimbrite

Du latin *ignis*, feu et *imbris*, pluie.

Roche formée par accumulation de débris de laves de type rhyolitiques soudés à chaud, à aspect de ponce ou de lave un peu fluidale. Ces roches d'aspect massif proviennent d'éruptions explosives catastrophiques (nuées ardentes) et peuvent couvrir très rapidement des surfaces de plusieurs dizaines de milliers de km².

Magmatisme

Ensemble des phénomènes liés à la formation, aux déplacements et à la cristallisation des magmas. Un magma étant un liquide constitué d'une roche fondue à haute température (au moins 600°C), qui se retransforme en roche par solidification après refroidissement.

Marnes

Roches sédimentaires formées d'un mélange de calcaire et d'argile. Moins compactes que les calcaires, elles ont souvent un aspect terreux.

Métamorphisme

Transformation d'une roche à l'état solide du fait d'une élévation de température et/ou de pression. Dans les grandes chaînes plissées, le métamorphisme est responsable de la formation de schistes, micaschistes et gneiss.

Ophiolite

Appelées aussi serpentines ou « roches vertes ». On parle également de cortège ou de série ophiolitique. Ces termes désignent un ensemble complexe de roches magmatiques basiques à ultrabasiques (péridotites, gabbros et basaltes en coussin (effusions sous-marines). Il représenterait des portions de croûte océanique et du manteau supérieur d'anciens océans, qui auraient été charriées sur de la croûte continentale.

Orogénie

Tout processus conduisant à la formation de reliefs.

Radiolarite

Roche sédimentaire siliceuse à radiolaires (protozoaires marins pélagiques à squelette siliceux), colorée en général en rouge ou rouge violacé par des oxydes de fer. Ces roches constituent fréquemment la couverture sédimentaire des ophiolites.

Rift

Il s'agit de fossés d'effondrement aux bords surélevés présentant une activité volcanique plus ou moins forte. On les trouve en milieu océanique et continental. Ils sont directement liés à des zones d'extension de plaques, et marquent généralement les stades précoces d'ouvertures océaniques ou de séparation de plaques continentales.

Roches magmatiques

Roches résultant de la cristallisation d'un magma.

Lorsque la solidification se fait en profondeur au cours d'un refroidissement lent on parle de roche plutonique montrant des cristaux bien formés, ou roche cristalline. C'est le cas par exemple des granites.

Lorsque la solidification du liquide ou de la pâte (lave) se produit en surface (à l'air libre ou sous l'eau), le refroidissement plus rapide ne laisse pas ou peu de temps à la formation de gros cristaux. On obtient alors une roche vitreuse contenant de petits cristaux, dite aussi roche volcanique, extrusive ou effusive. C'est le cas par exemple des basaltes et des rhyolites

Schistes lustrés

Ensembles métamorphiques composés principalement de calcschistes du faciès des schistes verts et/ou des schistes bleus constituant, dans les Alpes, de grandes nappes issues du domaine interne piémontais (Foucaud & Raoult, 2006).

On regroupe sous le nom de « schistes lustrés » des roches sédimentaires variées, associées géométriquement à des ophiolites et inégalement transformées par les tectoniques et les métamorphismes alpins. Ces formations sont constituées de roches vertes de nature ophiolitique ainsi que de leur couverture sédimentaire, d'âge jurassique supérieur à crétacé (Loÿe-Pilot et al, 1994).

Subduction, obduction et collision

Le terme de **subduction** désigne l'enfoncement d'une partie de la croûte terrestre, ou lithosphère, sous une autre. En général, une lithosphère océanique (plus dense) s'enfonce sous une lithosphère continentale (plus légère), conduisant à la création d'une fosse océanique et d'un volcanisme actif.

Le terme d'**obduction** dérive du latin *obductio*, action de recouvrir ; chevauchement d'une vaste portion de croûte océanique (représentée par des complexes ophiolitiques) sur une zone de croûte continentale.

La **collision** correspond à l'affrontement de deux masses continentales résultant de la fermeture d'un domaine océanique intermédiaire, et s'accompagnant de déformations très importantes (orogénèse, chaîne de collision).

Tectonique

C'est l'ensemble des déformations ayant affecté des terrains géologiques postérieurement à leur formation ; par extension, le terme désigne également les mécanismes d'acquisition de ces déformations ainsi que leur étude.

Bibliographie

Arrighi J., Giorgetti F., *Les roches ornementales de Corse*. Editions Le Temps Retrouvé, 1991.

Durand Delga M., *Guides géologiques régionaux. Corse*. Masson, 1978.

Ferrandini et al., *Les chemins de pierre et d'eau*. CRDP de Corse, 2009.

Foucault A., Raoult J. F., *Dictionnaire de géologie*. 6^e éd., Dunod, 2006.

Gauthier A., *Roches et paysages de la Corse*. Parc Naturel Régional de Corse, 1983.

Gauthier et al., *Structure et histoire géologique de la Corse* in *La Corse, une île-montagne au cœur de la Méditerranée*. Delachaux et Niestlé, 2002.

Gauthier A., *Des roches, des paysages et des hommes. Géologie de la Corse*. Albiana, 2006.

BRGM – Notices des cartes géologiques au 25000 :

Lahondère, J.C. et al., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Vescovato - Notice explicative de la feuille*, 1994.

Loÿe-Pilot M. D., Lahondère J. C., Ferrandini J., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Cervione - Notice explicative de la feuille*, 1994.

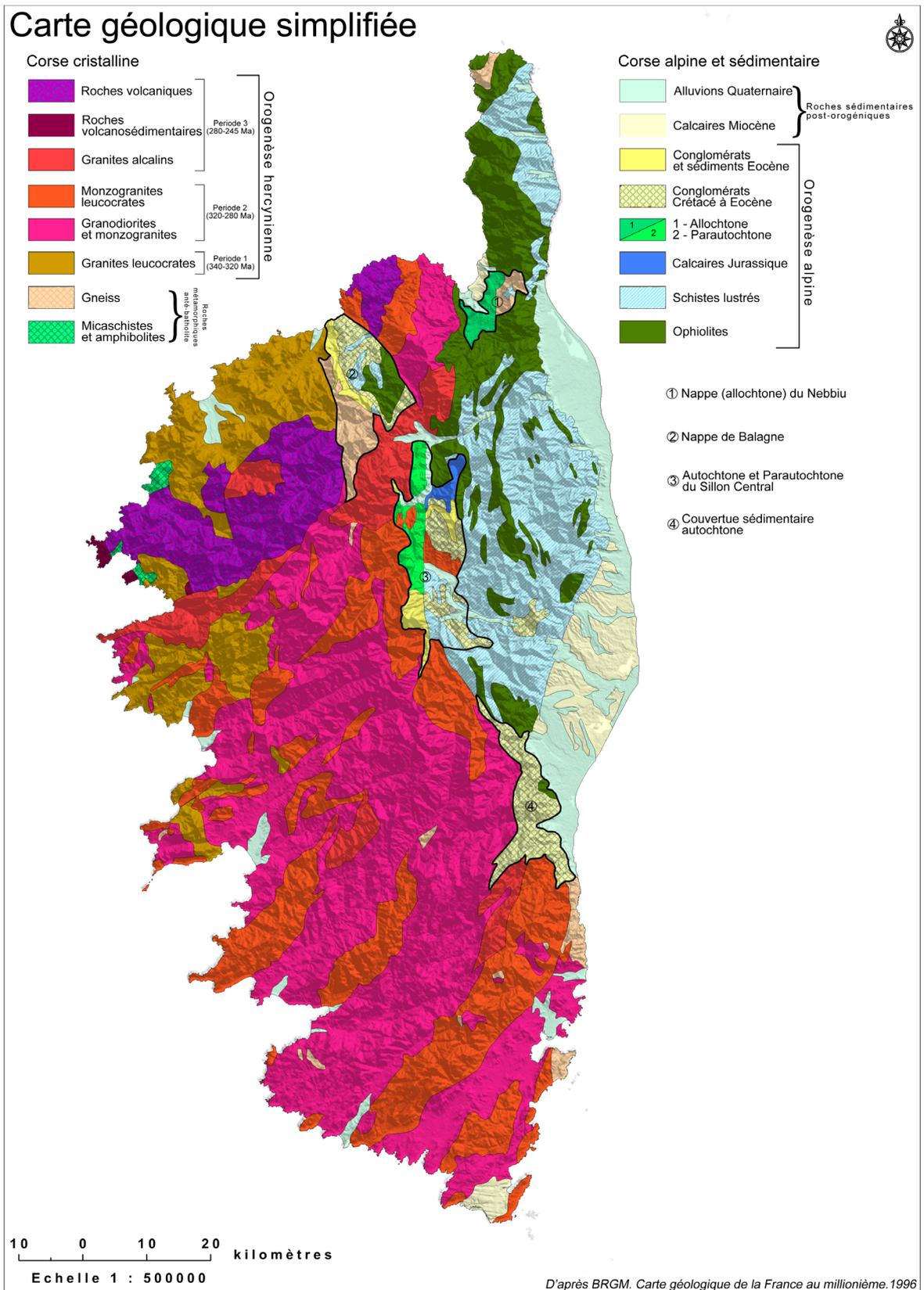
Loÿe-Pilot M. D., Lahondère J. C., Rossi P., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Saint Florent - Notice explicative de la feuille*, 1994.

Rossi P., Durand Delga M., Caron J. M., Guieu G., Conchon O., Libourel G., Loÿe-Pilot M. D., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Corte - Notice explicative de la feuille*, 1994.

Rossi P., Marre J., Cocherie A., Caballero Y., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Vico-Cargèse - Notice explicative de la feuille ; 2010*.

Marre J., Rossi P., Conchon O., Gauthier A., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Roccapina - Notice explicative de la feuille*, 1994.

* *Déclaration internationale des droits de la mémoire de la Terre*, adoptée lors du 1^{er} symposium international sur la protection du patrimoine géologique sous le patronage de l'UNESCO, à Digne en 1991.



III.3- Le substrat de la végétation

Les éléments de la végétation de la Corse, ses particularités au travers d'espèces endémiques – et pour certaines emblématiques comme le pin laricio –, sa luxuriance parfois, ainsi que sa grande diversité depuis le littoral jusqu'aux plus hauts sommets, contribuent fortement à forger l'identité paysagère de l'île, au même titre que ses roches et son relief.

Du fait justement de l'existence de ce relief très montagneux, on observe une « stratification » de la couverture végétale en fonction de l'altitude et de l'exposition, permettant de distinguer différents étages de végétation. Ces étages sont l'expression combinée d'un climat et d'une flore. La Corse, de par sa topographie, présente une dualité où se juxtaposent deux régions florales. Ainsi, les étages de basse altitude sont de type méditerranéen, tandis que ceux d'altitude (à partir de 1000 à 1300 mètres) présentent de fortes affinités eurosibériennes.

L'étage thermoméditerranéen

De 0 à 100 mètres, expositions sud et sud-ouest.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'un étage de stations chaudes, protégées des vents froids hivernaux et où les températures minimales descendent rarement sous les 5°C. Il est souvent réduit à un liseré côtier, interrompu au débouché des grandes vallées (à cause des vents froids hivernaux qui y circulent), se développant en mosaïque avec les milieux littoraux ou formant des ceintures irrégulières entre les groupements littoraux et les maquis.

L'étage thermoméditerranéen se caractérise par des formations arbustives à feuillage persistant ou perdant leur feuillage durant la période sèche, où dominent le lentisque, le genévrier de Phénicie, la bruyère arborescente et l'arbousier. Dans les secteurs les plus exposés aux vents, cette végétation forme un matorral dense sculpté par le vent et les embruns. Sur les sols les plus dégradés ou sur les côtes rocheuses et les falaises, on trouve des groupements à euphorbe arborescente, aux couleurs changeantes au fil des saisons, du vert tendre au rouge en passant par le jaune des floraisons. Les sols sableux (en général les sables littoraux fixés et dunes) accueillent des fourrés et bois de genévriers de Phénicie et/ou de genévriers à gros fruit. A l'arrière de certaines plages ont été introduits le pin d'Alep (Saleccia) et le pin pignon (Palombaggia), mais aussi l'eucalyptus (sur la côte orientale notamment), formant de beaux peuplements devenus indissociables du paysage de ces sites. Ce n'est que sur le piale bonifacien que se développent des maquis et bois de chênes verts thermophiles recolonisant d'anciennes cultures d'oliviers.

Les rives des cours d'eau intermittents présentent quant à elles une végétation de fourrés à gattilier, parfois de lauriers roses (dans la région de Saint-Florent) et de tamaris.

Les milieux ouverts se caractérisent par des pelouses où dominent les espèces annuelles.

En raison de sa situation, cet étage, tout comme les milieux littoraux avec lesquels il s'imbrique, est souvent fortement « perturbé ». En effet, la douceur du climat et la proximité de la mer en font un espace privilégié pour l'installation de centres de villégiature balnéaires, de lotissements et d'un habitat résidentiel secondaire diffus (rive sud du golfe d'Ajaccio, côtes entre Solenzara et Bonifacio, golfe du Valincu). Par ailleurs, de nombreuses espèces introduites à vocation ornementale ont tendance à s'y naturaliser (agaves, figuiers de barbarie, griffes de sorcière...).

L'étage mésoméditerranéen

Horizon inférieur : 0-400 m (exposition nord), 100-600 m (exposition sud).

Horizon supérieur : 400-700 m (exposition nord), 600-1000 m (exposition sud).

C'est l'étage dont la végétation occupe en Corse les superficies les plus importantes. Domaine par excellence des maquis, il se déploie depuis le bord de mer jusqu'à près de 1000 mètres d'altitude aux adrets dans son horizon supérieur. D'un point de vue climatique il se caractérise par des températures relativement douces, et malgré la grande amplitude des précipitations qui peuvent varier de 500 à 1100 mm par an, par l'existence d'un creux pluviométrique estival de trois à quatre mois typique des régimes de type méditerranéen. La végétation s'est adaptée à ces contraintes, et surtout à longue période de sécheresse annuelle. Dans les zones les plus chaudes et/ou à sols peu développés, les maquis et forêts sont ainsi composés d'arbres et arbustes sempervirents, montrant des adaptations morphologiques telles que sclérophylle ou microphylle. Parmi les herbacées on note la présence de

plantes grasses (*Sedum*), tandis que les espèces annuelles dominent dans les pelouses de cet étage. Dans les milieux aux sols plus épais et plus humides, donc principalement à l'horizon supérieur, on voit apparaître des arbres caducifoliés tels que le châtaignier et le chêne pubescent.

C'est certainement l'étage où l'occupation humaine a le plus durablement transformé, marqué et façonné les paysages. En effet, ces espaces de piémonts et de moyenne montagne ont été très tôt modelés par l'homme et ses activités : ouverture de milieux favorables aux cultures, exploitation du bois, impacts du pastoralisme et des incendies... C'est aussi à ce niveau qu'ont été implantés la quasi-totalité des villages de l'intérieur. Depuis la déprise agricole, la plupart des vestiges de ces paysages d'autrefois – vergers d'oliviers, terrasses de cultures, paillers, murs de pierre sèche, charbonnières, aires à blé (aghje), chemins... – disparaissent sous la couverture forestière (forêt de chêne vert principalement) qui recolonise les pentes. Il faut se promener à pied sur les sentiers gardés ouverts dans la végétation dense, pour redécouvrir tout ce petit patrimoine rural abandonné. Retournés à leur évolution « naturelle », les versants ne sont plus guère perturbés que par les incendies qui laissent de grandes cicatrices et des paysages désolés pour plusieurs décennies, quand ils ne sont pas complètement dégradés. Seuls les fonds de vallées les plus amples et les plaines fertiles conservent encore bien vivants des paysages agricoles ou bocagers (pâturages, vignes, vergers de fruitiers...), néanmoins menacés par les expansions péri-urbaines et l'habitat résidentiel diffus qui les grignotent quand ils sont proches de centres urbains (ensembles des plaines et piémonts, des plaines et des vallées).

Les principales formations végétales de l'étage mésoméditerranéen sont les maquis à bruyères et arbousier, composant un « paysage végétal sobre, parfois sévère, mais beau » (Collectif, 2002). Cette végétation haute et dense semble avoir dominé la flore primitive de l'étage et c'est la main de l'homme, en ouvrant les milieux (coupes, feux), qui a ensuite favorisé l'expansion des chênes. On trouve divers stades de maquis mais c'est certainement cette formation qui couvre les plus vastes superficies, au point que l'on peut souvent contempler des « mers de maquis ».

Les forêts de chêne vert (yeuseraies) se sont surtout bien développées là où la pression humaine ne s'est pas exercée trop fortement au cours du dernier siècle (vallée du Fangu, vallée du Taravu) ; plus généralement on les retrouve en mosaïque avec les maquis. De leur côté, les forêts de chêne liège (suberaies), autrefois favorisées par l'homme pour la culture en vergers clairs (encore pratiquée dans les plaines et piémonts du sud-est de l'île), sont cantonnées à l'horizon inférieur de l'étage et sur les substrats meubles.

On rencontre encore à ce niveau de belles et importantes forêts de pin maritime, hélas menacées par un ravageur, la cochenille du pin (*Matsucoccus feytaudi*, découvert en 1994), qui se répand lentement et risque de décimer les peuplements à plus ou moins long terme. A l'horizon supérieur apparaissent des bois de chêne pubescent qui profitent de la baisse de la pression anthropique pour regagner du terrain sur les sols profonds bien conservés. Le châtaignier est le plus souvent localisé dans les vallons frais près des villages, sauf en Castagniccia où il occupe des surfaces beaucoup plus étendues.

Viennent ensuite toutes les formations de fruticées basses ou naines, résultant de la dégradation des maquis et forêts par les incendies, ou s'installant dans les anciennes cultures et pâturages. Les cistes et les nombreuses espèces d'arbustes nains aromatiques qui y abondent fournissent les composantes les plus épicées du paysage olfactif de l'île. En outre, lavandes, romarins, genêts, stachys, germandrées, immortelles, santolines, myrtes, etc., parent le maquis au printemps d'une vaste palette colorée.

L'étage supraméditerranéen

700-1000 m (exposition nord).

1000-1300 m (exposition sud).

Matérialisé par une ceinture de végétation sur la frange inférieure des massifs d'altitude supérieure à 1000 mètres, cet étage se singularise sur le plan climatique par une augmentation des précipitations par rapport aux étages inférieurs (800 à 1500 mm par an), des températures hivernales plus rigoureuses et une saison sèche estivale plus courte. Cela se traduit par une forte progression des bois et forêts où dominent les essences caducifoliées. Les ambiances sylvatiques y sont très marquées et très diverses, avec en général une forte présence des espèces d'origine eurosibérienne.

On y trouve ainsi des taillis et futaies de chêne pubescent (en mélange avec le chêne sessile), toutefois peu étendus, car en phase de recolonisation après quelque 2000 ans de contention par la

main de l'homme. On peut les observer entre autres dans la Castagniccia intérieure, le Giussani, le haut Taravu, les vallées du Prunelli et du Fium'Orbu. Des châtaigneraies sont disséminées sur toute l'île, à proximité des villages. Elles subsistent le plus souvent sous la forme de vergers, leur exploitation économique ayant largement contribué au maintien voire à l'expansion de « l'arbre à pain » de longs siècles durant. Le quasi abandon actuel de cette culture laisse la plupart des châtaigniers sans soins ; alors que de nombreuses maladies les ont déjà affaiblis, parfois décimées, la présence d'un nouveau ravageur – le cynips du châtaignier – vient d'être confirmée en Corse malgré des mesures de prévention. Cependant en Castagniccia intérieure et sur les versants et piémonts de Tavagna, Morianincu et Campuloru, là où la châtaigneraie a pris en Corse sa plus grande extension, ces vergers délaissés se diversifient grâce à l'arrivée de l'aulne cordé et du charme-houblon. Ces micro-régions possèdent encore de vraies forêts mixtes peu impactées par l'homme, où les châtaigniers cohabitent avec les espèces citées plus haut et une riche strate arbustive de frênes, tilleuls cordés, houx, et mêmes noisetiers (rares en Corse). La strate herbacée y est elle aussi très riche, notamment en espèces d'affinités eurosibériennes.

Dans l'horizon supérieur, aux conditions beaucoup plus fraîches, on trouvera essentiellement, sur les sols en général plus épais de la Corse dite alpine, des bois d'aulne cordé et des buxaias mixtes (formations plus basses et plus ouvertes) présentant des cortèges similaires à celui de la châtaigneraie mais où l'if et le houx peuvent être abondants. Ces derniers forment d'ailleurs dans le Tenda des peuplements spécifiques résiduels, derniers représentants des anciennes formations arborées du massif, désormais confinés aux reliefs d'accès difficile. A ce niveau supérieur on peut aussi rencontrer ponctuellement les franges inférieures des hêtraies de l'étage montagnard, généralement confinées dans des ravins assez humides.

Hormis ces peuplements caducifoliés, l'étage supraméditerranéen abrite également des forêts de chêne vert, formant aux expositions ouest et sud et dans les secteurs à sols superficiels ou dégradés une ceinture de transition entre les forêts mésoméditerranéennes et les hêtraies de l'étage supérieur (entre 800 et 1100 m d'altitude). Des forêts de pin laricio – souvent pionnières des milieux en phase de fermeture – et de pin maritime – ce dernier à l'horizon inférieur – se développent parfois en mélange.

Les formations suivantes viennent compléter la végétation de l'étage :

- de remarquables peuplements relictuels de genévrier thurifère (ou genévrier porte-encens) disséminés dans le Niolu et l'Ascu,
- des maquis à bruyères en général liés aux feux,
- des fruticées de recolonisation forestière où dominent les ronces, églantiers, aubépines, poiriers sauvages et pruneliers ainsi que la fougère aigle,
- des fruticées naines à genêt en coussin (genêt de Salzmann) et immortelle d'Italie, en mosaïque sur les sols les plus maigres et régulièrement pâturés, et quelques pelouses où dominent les herbacées vivaces.

L'étage montagnard

Variante eurosibérienne : 1000-1600 m (exposition nord).

Variante méditerranéenne : 1300-1800 m (exposition sud).

Cet étage connaît des précipitations moyennes de 1300 à 2000 mm par an, fréquemment sous forme de neige en hiver, et une saison sèche n'excédant pas un mois toutefois souvent atténuée par des nébulosités. La rudesse des hivers exclut les arbres et arbustes sclérophylles. S'agissant des groupements forestiers, l'étage se caractérise ainsi par la présence des hêtraies, sapinières et forêts de pin laricio, puis des bosquets d'if et de houx.

Les peuplements forestiers sont exploités depuis longtemps par l'homme, et la gestion de sylviculture actuelle favorise parfois des forêts mixtes où hêtres et laricio se mélangent ou forment des mosaïques (forêt de Sant'Antone dans le haut Taravu par exemple), bien que le plus souvent la sélection se fasse en faveur du laricio ; mais beaucoup de forêts ont été coupées afin de favoriser les milieux ouverts propices au pâturage.

Les fruticées naines où dominent le genévrier nain, l'épine-vinette de l'Etna et le genêt faux lobel sont bien présentes. Les pelouses d'altitude abritent des cortèges d'espèces essentiellement vivaces ; elles se maintiennent généralement grâce au pâturage qui leur donne un aspect de gazon ras. Celles installées sur les sols épais et humides, voire tourbeux, prennent l'aspect de pozzines (ou pozzi), ces

joyaux paysagers des zones humides de la montagne corse – présents à ce niveau bien que plus spécifiques de l'étage subalpin.

C'est à l'adret de l'étage montagnard que l'on trouve la plupart des bergeries, si typiques des paysages de montagne de l'île avec leur maisonnettes de pierre sèche, leurs enclos et couloirs de traite, ainsi que leurs *casgile* – ces petites constructions plus ou moins rondes, basses et au toit plat en terre végétalisée qui servent à la maturation et conservation du fromage fabriqué pendant les estives. Les activités pastorales ont grandement contribué à façonner, maintenir et même étendre les fruticées de cet étage, dominées par les buissons bas, le plus souvent épineux et en coussinets, adaptations efficaces tant contre le pâturage des troupeaux que contre la sécheresse.

Les hêtraies présentes dans tous les grands massifs de l'île, à l'exception de celui de Tenda (où elles sont remplacées par des bosquets d'if et de houx) et des zones rhyolitiques (massif du Cintu), se répartissent essentiellement aux ubacs et dans les fonds de vallons. Elles peuvent toutefois occuper tout l'étage si le climat est très humide et nébuleux, comme c'est le cas dans le massif du San Pedrone et sur le nord du plateau du Cuscionu. Le sapin, bien qu'occupant une niche écologique très proche de celle du hêtre, montre une répartition plus restreinte et éparse car il semble préférer des températures plus basses. Il se substitue au hêtre dans les secteurs les plus froids de l'étage. Mais on trouve également des peuplements mixtes (hêtraies sapinières), et en absence du hêtre, le sapin peut occuper tout l'espace comme sur le massif de Bavella et celui de Cagna.

Les forêts de pin laricio occupent quant à elles l'adret de l'étage, ainsi que les secteurs presque dépourvus de sols ou dégradés où cet arbre joue alors un rôle de pionnier. Certains replats alluvionnaires et reliefs peu accusés sont occupés par de superbes formations denses de laricio, donnant une sensation de forêt cathédrale au sous-bois sombre. C'est cette capacité à occuper les substrats rocailleux et surtout rocheux qui permet à l'espèce d'« habiller » les versants et falaises rocheuses les plus inaccessibles, formant un motif du paysage naturel si emblématique de la montagne corse, avec ses individus énormes au fût droit et long, et le port en drapeau du houppier.

Le bouleau constitue un dernier élément forestier important à ces altitudes en Corse : aimant la lumière, c'est un pionnier de recolonisation forestière, comme le laricio mais plus exigeant en humidité, qui prépare le milieu pour les autres espèces arborées ayant besoin d'ombre pour se développer, tels le hêtre ou le sapin. Dans les grands massifs forestiers (Valdu Niellu par exemple), le bouleau peut ainsi occuper d'amples clairières ou d'anciennes pâtures abandonnées, enrichissant les palettes des paysages forestiers par son feuillage léger aux tons vert tendre.

L'étage cryo-oméditerranéen

1800-2200 m, exposition sud

Bien développé sur les adrets et crêtes des principaux massifs montagneux, c'est le pendant de l'étage subalpin, qui occupe les zones d'ubac à peu près à la même tranche altitudinale. Cet étage se caractérise par la disparition des espèces arborées et donc des milieux forestiers. Il nous plonge au cœur même du type paysager du massif montagneux. C'est le domaine des fruticées naines qui forment l'essentiel du paysage végétal, en mosaïque avec des pelouses vivaces mais rases et souvent très écorchées, laissant apparaître le sol nu, arénacé et soumis à une forte érosion éolienne, des éboulis et des affleurements rocheux.

La végétation de l'étage cryo-oméditerranéen est soumise à de fortes rigueurs climatiques, avec une période sèche inférieure à un mois et des précipitations qui tombent essentiellement sous forme de neige. La fonte précoce du manteau neigeux expose les végétaux à de fortes températures dès la fin du printemps puis à une intense insolation en été. Ces contraintes climatiques, auxquelles s'ajoute l'absence de couverture arborée, entraînent un important assèchement des sols qui favorise les espèces d'affinités méditerranéennes adaptées à la sécheresse, bien souvent épineuses et au port en coussinets, avec plus de 40 % d'espèces endémiques.

L'influence directe de l'homme est bien moindre ici qu'aux autres niveaux, si ce n'est la présence de quelques rares bergeries et surtout des troupeaux en estive qui entretiennent les maigres pelouses, localisées fréquemment à proximité immédiate des crêtes. Les zones de reposoirs sont souvent dénudées par le pâturage et le piétinement des troupeaux. Les fruticées de cet étage sont également soumises à un pâturage intense multiséculaire qui a sans doute grandement contribué à façonner ces milieux, favorisant localement l'érosion des sols et sélectionnant par refus les espèces épineuses. Parmi les espèces les plus spécifiques, on trouve le genêt faux lobel, l'erba barona (thym corse), l'anthyllide faux Hermannia, l'astragale du Gennargentu ainsi que l'épine-vinette de l'Etna et le génévrier nain.

L'étage subalpin

1600-2100 m (exposition nord)

Cet étage s'étend aux ubacs et sur certains substrats humides et frais enclavés dans le niveau cryo-méditerranéen, depuis le massif du Cintu jusqu'à celui de Bavella. On est ici au dessus des limites forestières, sauf dans certains secteurs de l'horizon inférieur où l'on trouve encore des sapinières, comme par exemple dans la vallée du Verghjellu ou dans le massif de Bavella où elles occupent de grandes surfaces.

Dans cette strate aux hivers rigoureux, la plupart des précipitations se font sous forme de neige entre novembre et mai avec un creux estival d'un mois environ, fortement atténué par de fréquentes nébulosités et un faible ensoleillement. Ce dernier entraîne une fusion lente du couvert neigeux alimentant régulièrement en eau le sol et les végétaux. Dans de telles conditions de fraîcheur, l'une des formations dominantes, présente sur de grandes étendues, est l'aulnaie odorante avec son espèce éponyme : l'aulne odorant, essence caractéristique du paysage végétal de la haute montagne corse, par son odeur autant que par ses couleurs qui soulignent les ubacs de larges taches vert sombre en été. Ramifié dès la base et dépourvu d'un vrai tronc, cet arbuste est doté de branches et de rameaux très flexibles – une adaptation lui permettant de supporter le poids de la neige sans casser – qui s'entremêlent pour créer des fourrés denses, d'accès peu aisé et qu'il vaut mieux éviter de traverser. Au dessus de l'aulnaie, on trouve quelques petites essences arborées agrémentant cette formation, tel que le sorbier des oiseleurs avec ses troncs couleur rouille parfois tortueux, sa belle floraison blanche et parfumée, et surtout ses grappes écarlates saupoudrant le paysage dès la fin de l'été. L'érable sycomore et dans une moindre mesure le bouleau comptent parmi les autres essences de la strate arborée. Dans les clairières de l'aulnaie ou en mosaïque se développent des fruticées à genévrier nain ainsi que des pelouses vivaces, d'aspect ras, riches en espèces endémiques dont la benoîte des montagnes, la sagine corso-sarde, le plantain corso-sarde, l'euphrasie naine, le nard et d'autres graminées et luzules présentes en abondance.

En marge des aulnaies ou bien dans les couloirs et ravins frais, l'étage subalpin abrite des groupements à hautes herbes : les mégaphorbiaies, caractérisées par leur grand feuillage et leurs fleurs voyantes où l'on trouve fréquemment la valériane à feuilles rondes, l'adénostyle de Briquet, l'impératoire, quelques luzules et la myrtille.

Enfin, des pelouses humides, les pozzines, véritables tourbières d'altitude propres à la Corse, composent des ensembles remarquables. Leur couleur profondément verte qui tranche en été sur les paysages environnants, et l'impression de fraîcheur qui s'en dégage, donnent à ces pelouses régulièrement broutées par le bétail (bovins et équins surtout) l'aspect d'un gazon bien entretenu. « Lorsque à cela s'ajoute la présence de nombreux trous d'eau (pozzi), aux formes particulièrement harmonieuses, on a l'impression de contempler là l'œuvre d'un paysagiste génial » (Gamisans, 1999). Outre leur esthétique intrinsèque, ces pozzines sont les témoins d'une évolution géodynamique des montagnes corses depuis la fonte des glaciers qui l'occupaient il y a 12 000 ans : les vallées, cirques ou cuvettes creusés par les formations glaciaires ont ensuite abrité des lacs qui par comblement sédimentaire progressif, se sont lentement transformés en tourbières. Tous les stades d'évolution lacustre y sont représentés. Les pozzines marquent singulièrement les paysages naturels de la montagne insulaire et constituent un attrait touristique indéniable, comme en témoigne la très forte fréquentation estivale de certains sites comme les pozzi du Renosu ou le lac de Ninu.

L'étage alpin

2100 (2200)-2700 m

Cet étage occupe la dernière tranche altitudinale des plus hautes montagnes de l'île : les massifs du Cintu, du Ritondu-Monte d'Oru et plus marginalement celui du Renosu. D'un point de vue climatique, il est très proche du subalpin, avec toutefois des températures moyennes annuelles plus faibles, proches ou inférieures à 0°C, et des écarts journaliers très importants. Là aussi, le creux estival des précipitations, d'une durée moyenne d'un mois, est grandement compensé par les fréquents brouillards qui baignent les sommets à partir de la mi-journée, et par l'eau provenant de la fonte progressive du manteau neigeux qui peut persister par endroits jusqu'au début du mois de juillet. A ces conditions climatiques s'ajoutent des vents fréquents et violents ainsi que de fortes insolation.

En dehors de la période allant de la fin de l'automne au printemps, où le manteau neigeux recouvre les sols, les paysages très sauvages de cet étage sont marqués par la présence éparse d'une maigre

végétation herbacée. Il ne pousse plus ici aucun arbuste. Les sols rachitiques se résument à des sables grossiers et graviers, et le substrat est constamment visible, sous forme de falaises et de parois rocheuses, ou d'éboulis et de pierriers anguleux aux sonorités métalliques. Sur ces hauteurs on a souvent la sensation d'être dans un désert d'altitude : cette ambiance de désert minéral est particulièrement sensible là où les conditions sont les plus sévères, c'est-à-dire au niveau des adrets et des crêtes, où les arènes et pierriers dominent sur les petites taches éparses des pelouses. C'est pourtant là que l'on trouve le plus grand nombre d'espèces endémiques de l'étage, tels que le calament corse, la marguerite tomenteuse, l'erba muvrella ou l'erba di u Babbu. La végétation d'ubac, bénéficiant d'une plus longue persistance de la neige – jouant ici un rôle protecteur pour les végétaux –, se singularise quant à elle par la présence de pelouses vivaces rases à fort recouvrement, même si les surfaces occupées restent réduites.

Mis à part les timides mouflons, seuls des troupeaux de chèvres ou de brebis et quelques randonneurs ou montagnards en quête de sommets à conquérir fréquentent en été les pelouses d'altitude les plus accessibles.

Les Milieux azonaux (non cartographiés)

Formations halophiles du littoral

L'île possédant plus de 1000 kilomètres de rivages, on y trouve une grande variété de milieux littoraux. Bien que les côtes rocheuses soient prédominantes, ces bords de mer présentent une grande diversité tant par leurs caractéristiques topographiques que géologiques. Ainsi, les côtes sableuses, formant un chapelet discontinu de golfes, baies et anses sur les rives ouest, sud et sud-est de la Corse, s'étirent en longs cordons parfois couverts de beaux complexes dunaires sur le littoral de la plaine orientale. Outre le type de substrat, les végétaux des milieux littoraux doivent composer avec une plus ou moins forte présence de sel dans les embruns, l'eau et les sols. C'est pourquoi on parle en général de végétaux halophiles ou semi-halophiles.

Sur les côtes rocheuses, on distingue une zonation plus ou moins nette de la végétation suivant le degré d'exposition aux embruns – et donc au sel –, avec des variations suivant la topographie (replats, falaises) et la nature du substrat (silice ou calcaire). Si les groupements des rochers restent souvent assez discrets car peu recouvrants, ceux des secteurs terreux à rocailleux peuvent former sur les sols siliceux une ceinture grise à immortelle dominante (jaune doré lors de la floraison), bien visible dans le paysage. Dans les mêmes conditions mais sur sol calcaire se développe une ceinture où dominent les petits arbustes en coussinets tels que l'astragale de Marseille.

La végétation des plages et des dunes se caractérise de son côté par une succession de plusieurs groupements, souvent en mosaïque suivant les degrés d'évolution, dont les espèces sont pour la plupart bien adaptées aux substrats mobiles et très filtrants des sables (végétation dite « psammophile »). D'une manière générale, ces milieux des côtes sableuses sont très perturbés par les nombreux impacts des aménagements et usages touristiques dont le littoral fait l'objet, ainsi que par le piétinement et le passage de véhicules tout-terrain. Principalement sur les rives de la plaine orientale, la dynamique du trait de côte, naturellement très active, connaît localement des phénomènes d'érosion intense dus à de mauvais aménagements (construction de digues artificielles pour l'implantation de ports, etc.). La morphologie des plages comme la végétation très adaptée qu'elles abritent se voient de plus en plus dénaturées par cette pression de l'urbanisme balnéaire qui conduit à l'artificialisation et à la banalisation des paysages de bord de mer.

Eaux douces et saumâtres, ripisylves et cours d'eau

Échappant la plupart du temps aux conditions de sécheresse estivale inhérentes au climat méditerranéen, ainsi que partiellement au gradient thermique des étages, la végétation qui pousse au bord des cours d'eau et des étangs d'eau douce ou saumâtre, contraste par ses formes et sa composition avec celles des milieux qui l'entourent. Pour cette raison, ces formations végétales hygrophiles et ripicoles représentent le plus souvent un élément important, voire structurant dans le paysage. Sans entrer ici plus avant dans le détail des différents types de peuplements, on peut distinguer les ensembles les plus marquants.

Les mares et étangs d'eau douce accueillent une végétation inondée le plus souvent disposée en ceintures concentriques, matérialisant un gradient de profondeur décroissant depuis le centre du plan d'eau vers les berges. Ainsi se succèdent :

- une végétation submergée et flottante à lentilles d'eau, potamots, nénuphars et certaines renouées aquatiques ;

- des roselières parfois luxuriantes, dépassant souvent les trois mètres de hauteur, où poussent en association avec le roseau différentes espèces telles que des scirpes, des iris, la massette, la grande salicaire ou la guimauve officinale ;

- puis souvent en transition avant la terre ferme, des groupements à grandes herbes.

Dans les sols très humides ou marécageux de basse altitude, se développent des aulnaies marécageuses, des aulnaies d'embouchures et plus rarement (essentiellement sur la plaine orientale) des peuplements de chêne pédonculé sur alluvions bien hydromorphes. Des ormaies relictuelles subsistent parfois dans les espaces agricoles adjacents aux aulnaies, fortement dégradés et fréquentés par le bétail.

Les rives des fleuves et cours d'eau sont souvent propices à la formation de ripisylves qui soulignent admirablement les fonds de vallées ou de vallons d'un ruban forestier. Le plus souvent il s'agit d'aulnaies où dominent l'aulne glutineux et quelques espèces de saules, mais l'on trouve également des ripisylves à frêne et peuplier au niveau de la plaine orientale et dans le Cap Corse. Des saulaies pionnières peuvent s'installer sur des alluvions grossières et instables (galets, cailloux) régulièrement remaniées par les crues. De l'étage montagnard supérieur jusqu'à l'étage alpin, les essences arborées sont absentes mais l'aulne odorant peut participer des groupements végétaux qui bordent les torrents ou les sources.

Sur les rives des étangs et marais salés ou saumâtres, les sols présentent généralement des teneurs en sel non négligeables. Aussi sont-ils colonisés par des cortèges d'espèces dites hygrohalophiles, dont la plupart sont des plantes succulentes, notamment les salicornes et limonium. Divers groupements se succèdent en fonction de la durée d'inondation et des concentrations en sel : groupements à salicornes annuelles, salicornes rampantes ou arbustives, groupements de prés salés où dominent les joncs et graminées. La plupart de ces formations animent le paysage par la variation de leurs couleurs au fil des saisons ; la période la plus spectaculaire étant l'automne où les tapis de salicornes prennent des teintes qui vont du roux à l'orangé en passant par le rouge vif.

Mares temporaires méditerranéennes

Assez fréquentes dans le sud de l'île à basse altitude (étages thermoméditerranéen et mésoméditerranéen inférieur), mais également présentes dans le massif littoral de l'Agriate, ces petites zones humides correspondent à de petites dépressions naturelles (ou parfois plus ou moins artificielles) isolées du système hydrique général. Sur le substrat généralement imperméable se forment des mares temporairement inondées une partie de l'année (en général de l'automne au printemps) par l'eau de pluie. Le même phénomène peut se produire plus rarement sur un sol calcaire par remontée de la nappe phréatique.

Ces mares méditerranéennes constituent des écosystèmes très singuliers, riches en diversité biologique mais aussi très fragiles. Elles abritent des espèces végétales et animales originales, car remarquablement adaptées à l'alternance sécheresse-inondation. Sur le plan paysager, elles forment des enclaves qui par la présence d'eau ou la nature de leur végétation, tranchent sur les étendues de maquis ou de prairies qui les entourent. Cependant, leur faible superficie et leur isolement au sein de formations plus hautes rend la présence des mares discrète dans le paysage.

Pozzines (zones humides d'altitude : voir le paragraphe traitant de l'étage subalpin)

Références :

L'aspect de la végétation et des milieux naturels ayant été très bien traité dans les ouvrages suivants, dont les lignes qui précèdent s'inspirent largement, nous recommandons vivement leur consultation pour de plus amples informations.

Gamisans J., *La Végétation de la Corse*. Edisud, 1999

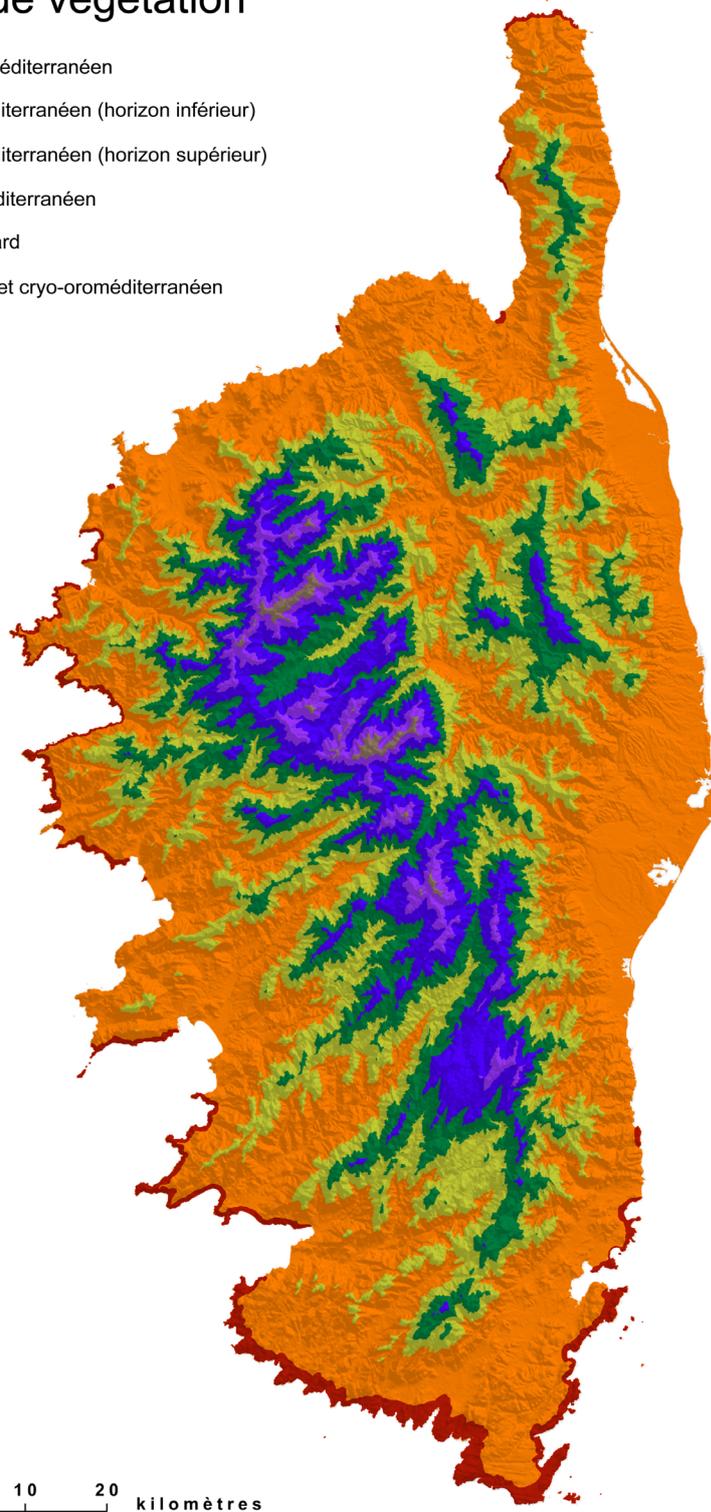
Gamisans J., *Le Paysage végétal de la Corse*. Albiana, 2010.

Collectif, *La Corse. Une île-montagne au cœur de la Méditerranée*. Delachaux et Niestlé, 2002.

Etages de végétation

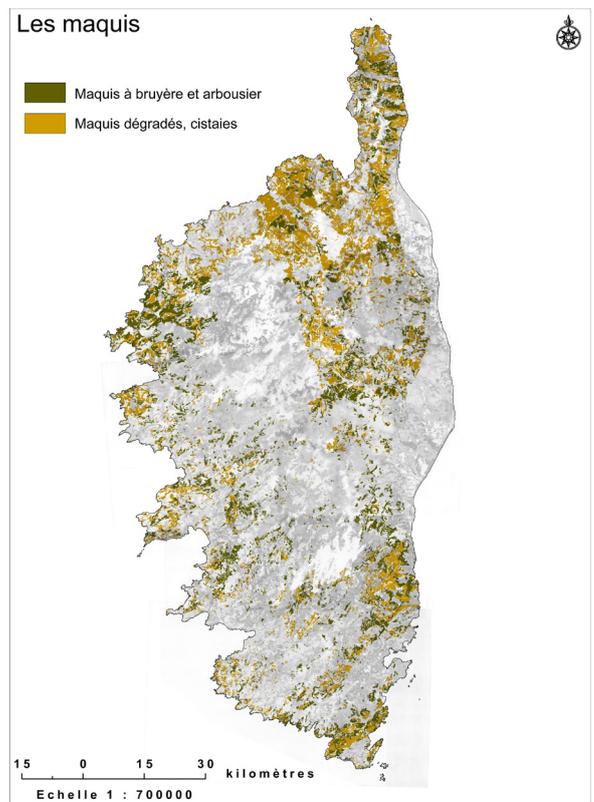
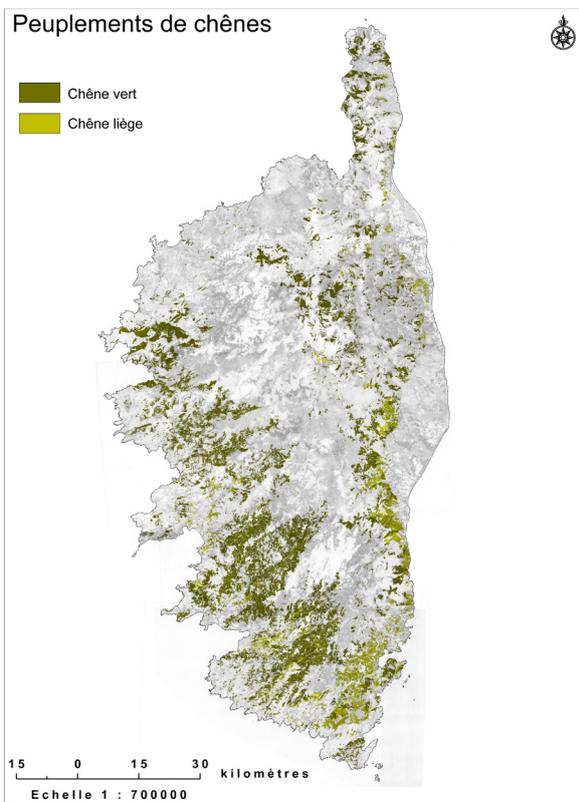
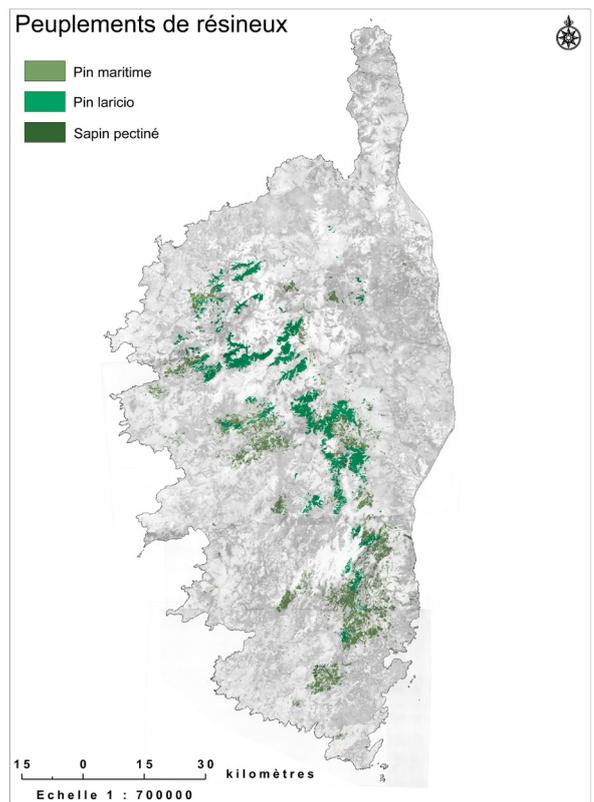
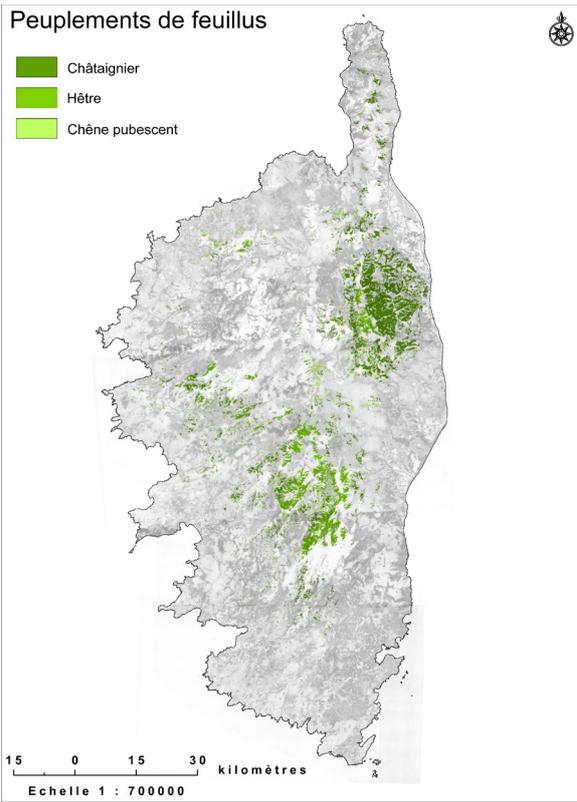


- Thermoméditerranéen
- Méso-méditerranéen (horizon inférieur)
- Méso-méditerranéen (horizon supérieur)
- Supraméditerranéen
- Montagnard
- Subalpin et cryo-oroméditerranéen
- Alpin

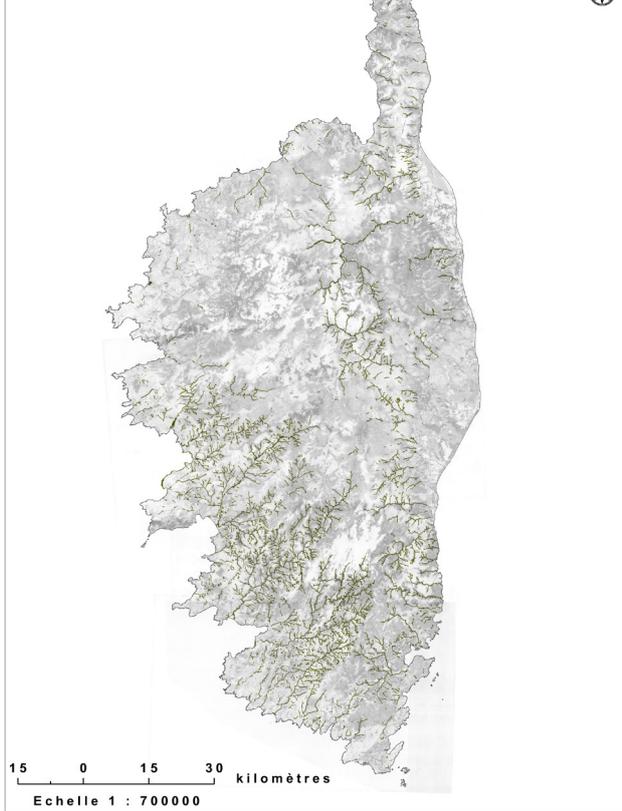


10 0 10 20 kilomètres
Echelle 1 : 500 000

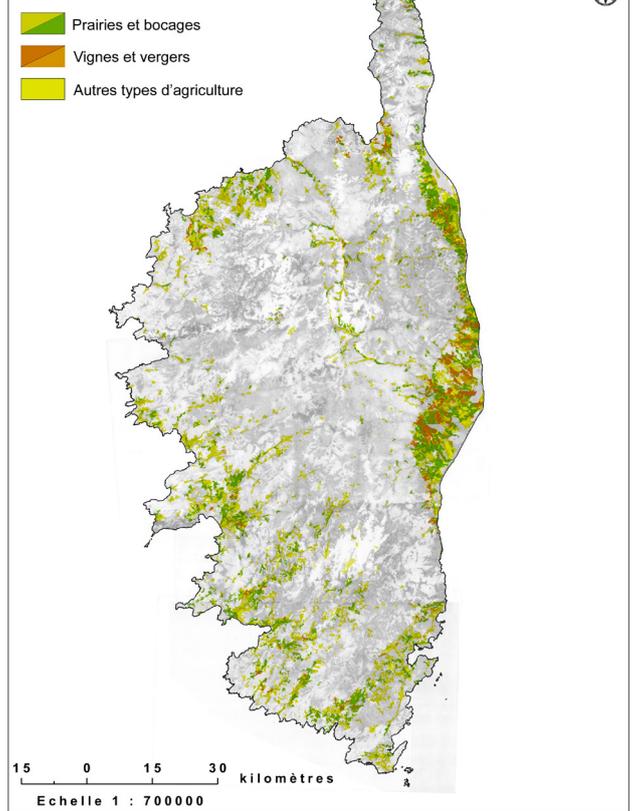
Sources: Gamisans 1991 ; Gamisans & Paradis 2002



Ripisylves



Les espaces agricoles



III.4- Le substrat du bâti et des réseaux

L'espace signifié : du village aux confins du territoire habité

Considérons cet élément minuscule qui ne constitue qu'un point à l'échelle du maillage paysager : le village, lieu de sociabilité à partir duquel se structure la représentation d'un monde autour de l'habitant. En Corse, comme partout ailleurs, l'homme découpe et ordonne l'espace, l'occupe sans le modeler et la langue, qui renvoie au « mot-motif » encore utilisé, contribue à donner sens à une réalité.

L'espace traditionnel de vie communautaire sur l'île a pour centre le village situé dans la montagne. Il se structure de manière concentrique, autour de la maison (*a casa*), du groupement des maisons (*u paese*), des jardins et terres cultivées (*u circulu*). On trouve ensuite *a campagna* (les terres non cultivées) jusqu'aux limites des terres communales (*a confine*). Le village n'est pas seulement un agrégat de maisons, mais possède son autonomie et ses équipements propres : fontaine, école, chapelle, commerces et café.

Le besoin d'investir l'ensemble du paysage visible se manifeste jusqu'aux limites de « l'ailleurs ». Tout lieu est identifié, réellement ou symboliquement, en référence à une pratique, ou par le biais de métaphores qui renvoient à l'imaginaire. Ainsi, même les territoires que constituent *a campagna* (les espaces non cultivés encore naturels) et *a confine* (les zones de confins), au-delà de l'aire d'influence du village, sont porteurs de sens. En ces lieux, seuls les hommes s'aventurent car c'est le lieu des *mazzeri*, *mortuloni*, *streie*, esprits, revenants et sorcières. L'espace est ainsi pensé sous toutes ses formes et dans tous ses aspects. Il est signifié jusqu'aux limites des vallées, depuis la cime des montagnes jusqu'au bord de mer, comme configuré sur la carte de *a spalla*. Et c'est la topographie de l'île qui permet sans doute cette perception du sentiment d'étendue. On trouve ainsi des mots qui traduisent la vision entière de l'œil : « *a visa d'ochju* » (à vue d'œil), « *da alture* » (d'en haut), « *a sbalura* » (la vue porte souvent très loin). Mais aucune valeur esthétique n'est portée sur ces paysages, de l'ordre du « beau panorama ».

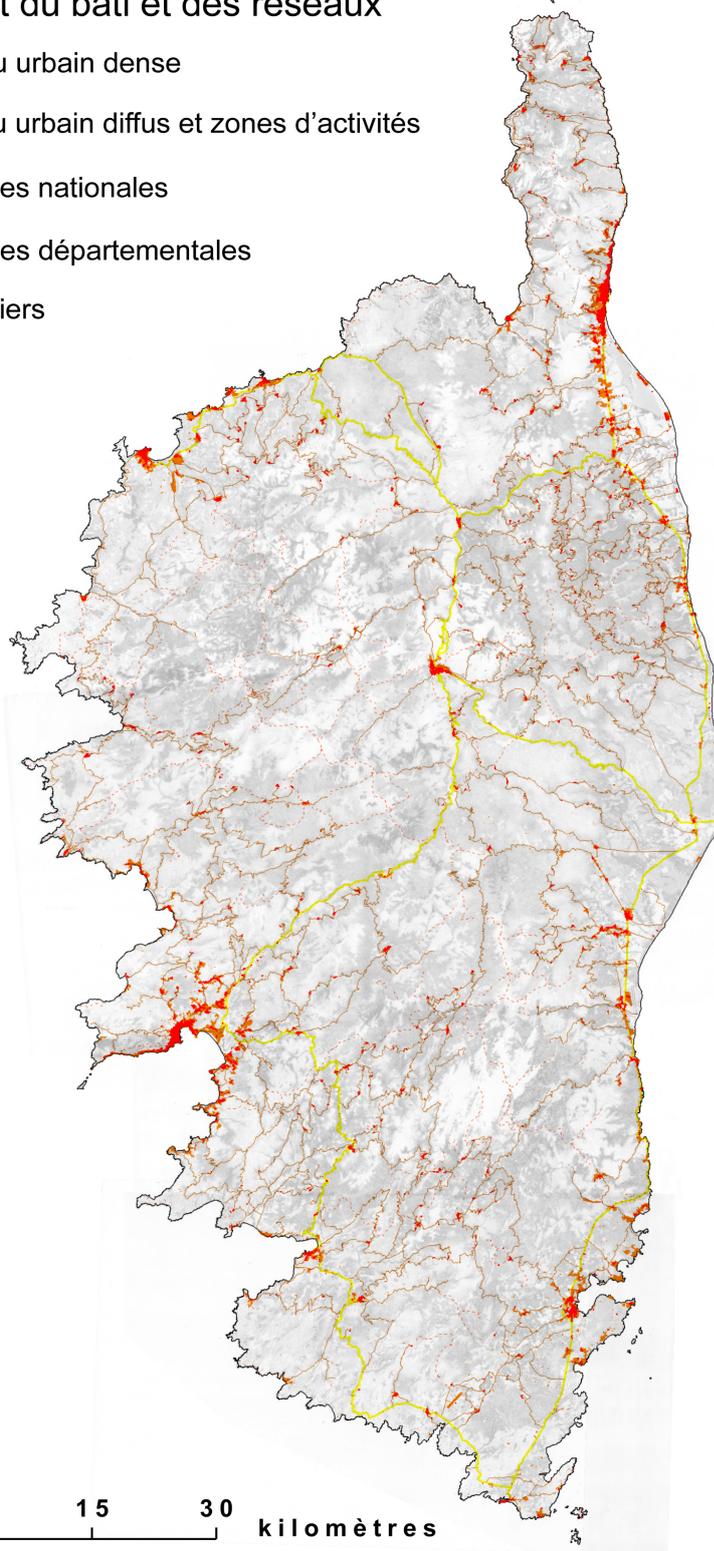
On observe aussi la perception persistante d'une morphologie du territoire, celle que traduit le relief. Un grand nombre de qualificatifs témoignent des accidents de terrains : « *el pa* » (falaise, paroi rocheuse), « *calanca* » (masse rocheuse abrupte), « *cavone* » (espace escarpé), « *pinzuta* » (rochers), « *tieghja* », (pierres), etc., en ce que la montagne est riche en aspérités, et peu de qualificatifs pour nommer le plat, la plaine, le littoral (*a piaghja*). Dès que l'on doit situer un lieu, c'est toujours en référence entre les deux points extrêmes que constituent la mer et la montagne. On énonce ainsi : « *Chidazzu hè più piaghja cà muntagna* » (Chidazzu est plus en bord de mer qu'en montagne) ; « *più muntagna* » (plus montagne) ; *ammuntagnà* (monte à l'estive) ; *impiaghjà* (se rendre sur les basses terres)...

La perception du paysage du territoire de la vallée est entière, au-delà de l'espace pratiqué mais toujours fragmentaire et particularisée. Et c'est à partir de la reconnaissance de chaque élément, fragment lui-même d'un territoire plus vaste, et du jeu de renvoi de l'un à l'autre, que se met en place la carte sensible du territoire. La représentation de l'espace local est ainsi constituée de fragments. Peu importe la valeur des images qu'on lui attribue, cet espace structure le monde sensible sans lequel la représentation de l'île ne pourrait exister.

Le substrat du bâti et des réseaux



-  Tissu urbain dense
-  Tissu urbain diffus et zones d'activités
-  Routes nationales
-  Routes départementales
-  Sentiers



15 0 15 30 kilomètres

Echelle 1 : 700000

Sources: IGN, Carte sensible & SODETEG, 1981

Bibliographie générale

- Agrest H., Quilici J.P., Rébuffat G., *La Corse : les 100 plus belles courses et randonnées*, Denoël, 1986.
- Antomarchi F., Clavreul D., Lanfranchi C., *De Campomoro à Senetosa. Des hommes dans le jardin du vent*, édition Elisa, 1995.
- Ardouin-Dumazet V.E., *La Corse*, in *Voyage en France*, 1898, réédit. Lacour, 1999.
- Arrighi P., *La Vie quotidienne en Corse au XVIII^e siècle*, Hachette, 1970.
- Arrighi J., Giorgetti F., *Les roches ornementales de Corse*, Le Temps Retrouvé, 1991.
- Arrighi J.M., Jehasse O., *Histoire de la Corse et des Corses*, Perrin, 2008.
- Azémar G.P., phot. Andreani C., *Les Rivages de la Corse*, Actes sud - Conservatoire du littoral, 2004.
- Azémar G.P., illust. Istria I., *Campomoro Senetosa*, Conservatoire du littoral - Actes Sud - Dexia éditions, 2007.
- Azémar G.P., illust. Istria I., « *Fragments d'une anthologie du littoral Corse* », « *D'une mer à l'autre* », in *Encyclopédie du littoral*, Actes Sud - Conservatoire du littoral, 2010.
- Bachelez P., Beretti F., Boyer M., Campossaco P.J., *La Corse et le tourisme 1755-1960*, Albiana - Musée de la Corse, 2006.
- Bartolini M., *Les Eglises baroques de Corse*, DCL éditions, 2000.
- Bazin R., *Promenades en Corse*, 1913, réédit. Lacour 1999.
- Beaulieu-Delbet J., *Souvenirs de Corse*, Mame et fils, 1897.
- Benoit P., *Les Agriates*, Albin Michel, 1950.
- Bergerat E., *La Chasse au mouflon*, Delagrave 1893, réédit. DCL éditions 1998.
- Bertocchini F., *Ajaccio au fil du temps*, DCL éditions, 2010.
- Bertocchini F., *Bastia au fil du temps*, DCL éditions, 2011.
- Besse J.M., *Face au monde*, Desclée de Brouwer, 2003.
- Blache J., *Les grands traits de la morphologie corse*, in *Revue de Géographie alpine*, 1932.

Blanchard R., *La Corse*, éditions Rey - Arthaud, 1926.

Bonardi P., *La Mer et le maquis*, éditions C. Grès et Cie, 1923, réédit. DCL éditions 1999.

Bonifacio A., *Granaghjolu d'Ersa*, 1926, trad. et réédit. Association Finocchiarola - Pointe du Cap Corse, 2005 (www.pointeducpacorse.org/).

Bonifay E., Gauthier A., Weiss M.C., Camps G., Cesari J., de Lanfranchi F., *La Préhistoire de la Corse*, CRDP de Corse, 1990.

Boswell J., *Relation de l'isle de Corse*, 1769, réédit CNRS, Toulouse, 1992.

Boulmer M., Recorbet B., *Zone humide et plage du Rizzanese - Cordon littoral de Portigliolo*, ZNIEFF n°00670000, Inventaire du patrimoine naturel de Corse, 2008.

Bourniéras M., Paradis G., Pomerol C., Turquier Y., *La Corse. Le littoral corse en six itinéraires naturalistes*, Delachaux et Niestlé, 2001.

Braudel F., *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, Armand Colin 1949, 2ème édition révisée 1966.

Brun B., Brun L., Conrad M., Gamisans J., *La Nature en France : Corse*, Horizons de France, 1975.

Campbell T.M.A.L., *Notes sur l'île de Corse en 1868*, Ajaccio, 1872.

Camps P., *Préhistoire d'une île. Les origines de la Corse*, Errance, 1991.

Carrington D., *La Corse*, Arthaud, 1980.

Caron J.M., Loÿe-Pilot M.D., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Pietra-di-Verde - Notice explicative de la feuille*, 1990.

Casta J.M., ill. Seignobos F., *Les Agriate*, Conservatoire du littoral - Actes Sud - Dexia éditions, 2001.

Cesari J. et coll., *Corse antique. Guides archéologiques de la France*, Editions nationales du Patrimoine - Centre des Monuments nationaux, 2010.

CETE Méditerranée. *Diagnostic paysager de la Corse du Sud*, 1999.

CETE Méditerranée. *Diagnostic Paysager de la Haute Corse*, 2003.

Chabot L., *Tours et citadelles de Corse*, Edisud, 2010.

Chenet-Faugeras F., « *Du paysage urbain* », in *Le Paysage Urbain*, l'Harmattan, 2008.

Chiorboli J., *Langue corse et noms de lieux. La grammaire des toponymes*, Albiana, 2008.

Clavreul D., *La Corse*, Carnets du littoral, Gallimard - Conservatoire du littoral, 1995.

Coll., *Le Châtaignier en Corse*, Ajaccio, CRDP, 1981.

Coll., *La réserve naturelle de Scandola*, Parc naturel régional de Corse.

Coll., *La Corse vue au XIX^e siècle. Textes de Gaston Vuillier, Eusèbe Girault de Saint Fargeau, dessins de Gaston Vuillier*, éditions Errance, 1983.

Coll., *Entre terre et mer. Etangs et marais en Corse du nord*, catalogue de l'exposition, Archives départementales de la Haute-Corse, Bastia, 1996.

Coll., *Défendre la Corse. Des tours génoises aux fortins « Maginot »*, catalogue de l'exposition, Archives départementales de la Corse-du-Sud, Ajaccio, 2002.

Coll., *Arburi, arbe, arbigliule*, Parc naturel régional de la Corse, 2003.

Coll., *Corse industrielle 1830-1960*, Musée de la Corse, Corte, 2005.

Coll., *Charte Paysagère du pays de Balagne. Architecturale, urbanistique et environnementale*, Agence Paysages, 2008.

Coll., *Agriate : projet de territoire*, Conseil général de Haute-Corse - Conservatoire du littoral, 2008.

Coll., *Vers une charte paysagère sur la communauté des communes de centre corse*, Parc naturel régional de Corse.

Coll., *Oliveraies d'Olmeto - Santa Maria Figaniella*, ZNIEFF n°0174, Inventaire du patrimoine naturel de Corse.

Coll., *Châtaigneraies de la petite Castagniccia*, ZNIEFF n°0110, Inventaire du patrimoine naturel de la Corse.

Coll., *Châtaigneraies et bois des versants sud et ouest du San Pedrone*, ZNIEFF n°0111, Inventaire du patrimoine naturel de la Corse.

Coll., *Hauts maquis préforestiers des collines orientales de la Castagniccia*, ZNIEFF n°0112, Inventaire du patrimoine naturel de la Corse.

Coll., *Plan de gestion de la Réserve naturelle des Bouches de Bonifacio 2007-2011*, Office de l'Environnement de la Corse.

Coll., *Paese e Paesoli. Villages de Corse*, Albiana, 2011.

Coll., *La Corse entre terre et mer. 43 ballades sur les sites protégés du Conservatoire du littoral*, Dakota éditions, 2011.

Colonna d'Istria R., ill. de Romero C. et Meijer I., *Voyage au Cap Corse*, édition du Gard-Temps, 2004.

Colonna d'Istria R., phot. de Fauré S., *Corse entre mer et montagne*, Flammarion, 2007.

Conrad M., *Plantes et fleurs rencontrées, l'île pas à pas*, Parc naturel régional de Corse, 1994.

Costamagna P., *Les Peintures corses*, Silvana Editoriale, 2010.

Cubells J.F., Gauthier A., *Sartenais-Valinco : découverte du patrimoine naturel*, CRDP de Corse, 2011.

Cuenca J.C., Gauthier A., *I Stagni corsi. Des étangs pour Lucullus*, CRDP, 1987.

Dalbera-Stefanaggi M.J., *Nouvel Atlas linguistique et ethnographique de la Corse. Volume 1 : Aréologie Phonétique*, Alain Piazzola - CTHS, 2007.

Dalbera-Stefanaggi M.J., Miniconi R. (dir. par), *Nouvel Atlas linguistique et ethnographique de la Corse. Volume 2 : Le lexique de la mer*, Alain Piazzola - CTHS, 2008.

Dalbera-Stefanaggi M.J., Poli M. et coll., *Nouvel Atlas linguistique et ethnographique de la Corse. Volume 3 : Flore et faune*, Alain Piazzola - CTHS, 2009.

Daudet A., « *L'Agonie de la Sémillante* », « *Les Douaniers* », « *Le Phare des Sanguinaires* », in *Lettres de mon moulin*, 1869, réédit. Hatier 2004.

Delaugerre M., illust. Guidoni E., *Cap Corse. Une promenade sur le sentier des douaniers*, Conservatoire du littoral - Actes Sud/Éditions locales de France, 1998.

Di Meglio A., illust. Freytet A., *Les Bouches de Bonifacio*, Conservatoire du littoral - Actes Sud - Dexia Éditions, 2004.

Ducontat C., *Impressions de Corse*, 1903, réédit. Lacour-Ollé 1999.

Dumas A., *Les Frères corses*, 1844, réédit Folio 2007.

Durand Delga M., *Guides géologiques régionaux. Corse*, Masson, 1978.

Eve J.L., *Le Golfe de Porto*, Carnets du littoral, Gallimard - Conservatoire du littoral, 2001.

Fabrikant M., *Guide des montagnes corses*, éditions Didier Richard, Grenoble, 1982.

Ferrandini et al., *Les Chemins de pierre et d'eau*, CRDP de Corse, 2009.

Finch G.I., *Note on the Viro valley peaks*, in *Alpine Jnl.*, 1927, cité par A. Gauthier dans *Corse des sommets*, 1999.

Flaubert G., *Notes de voyage en Corse*, 1840, in *Voyages*, éditions Arléa, 2000.

Flaubert G., *Pyrénées-Corse*, 1840, réédit. Folio 2001.

Fortini M., *Cap Corse - Capandula*, éditions Marval, 1994.

Foucault A., Raoult J.F., *Dictionnaire de géologie*, 6^e éd., Dunod, 2006.

Franchini P. (dirigé par), *Une dramaturgie corse*, Autrement, 2002.

Freytet A., *Plan d'aménagement pour l'Agriate*, Conservatoire du littoral, 2008.

Gamisans J., Marzocchi J.F., *La Flore endémique de la Corse*, Edisud, 1996.

Gamisans J. *La végétation de la Corse*, Edisud, 1999.

Gamisans J., *Le Paysage végétal de la Corse*, Albiana, 2010.

Gastine V., Valentin P., *Villages de Corse*, Arthaud, 2001.

Gauthier A., *Roches et paysages de la Corse*. Parc naturel régional de Corse, 1983.

Gauthier A., Quilici J.P., *Lacs de la montagne corse*, Glénat, 1997.

Gauthier A., I Giranduloni, *La Corse des sommets*, Albiana, 1999.

Gauthier A., Graziani A.M., Paccosi J.F., *Sels et salines en Corse*, Alain Piazzola, 2000.

Gauthier A. (sous la dir. de), *La Corse. Une île-montagne au cœur de la Méditerranée*, Delachaux et Niestlé, 2002.

Gauthier A., *Des roches, des paysages et des hommes. Géologie de la Corse*, Albiana, 2006.

Gauthier A., *Mines et mineurs de Corse*, Albiana, 2012.

Giansily P.C., Perfettini P., *Les Peintures corses. Catalogue raisonné des collections*, Tomes I et II, Silvana Editoriale - Ville d'Ajaccio - Musée des Beaux-Arts, 2010.

Graziani A.M., *Les Tours littorales*, Alain Piazzola, 1992.

Graziani A.M., *Les Bâtisseurs de la tour de Campomoro*, édition Elisa, 1997.

Giovannangeli G., Giovannangeli L., Laleure J.P., Paoli G.B., *Sartène et le Valincu*, CRDP de Corse, 1999.

Giustiniani A., *Description de Corse*, XVI^e siècle, Notes et traduction de Graziani A., édit. Alain Piazzola, Ajaccio, 1993.

Guyoton Hessou Y., Choley Fellmann A.C., *Etude préalable au classement des salines de Porto-Vecchio*, DREAL, 2008.

Heinrich C., *Les Bouches de Bonifacio*, Carnets du littoral, Gallimard - Conservatoire du littoral, 2003.

Homet J.M., *Les phares de la Corse, La Marge, 1989.*

Jauzein A., Orszag-Sperber F., Pilot M.D., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Ghisonaccia - Notice explicative de la feuille*, 1976.

Jehasse O., *Corsica classica. La Corse dans les textes antiques*, La Marge, 1986.

Kolodny E.Y., *La Géographie urbaine de la Corse*, Sedes, Paris, 1962.

Lahondère, J.C. et al., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Vescovato*, Notice explicative de la feuille, 1994.

Leandri F., Chabot L., *Monuments de Corse*, Edisud, 2003.

Lear E., *Journal d'un paysagiste anglais en corse*, London 1868, réédit. La Pensée universelle, 1992.

Leconte-Tusoli S., Franceschini L., *Guide archéologique de la Corse, Albiana, 2006.*

Lefébure C., *Les Villages corses*, Privat, 2006.

Liccia J.C., Paoli C., Nigaglioni M.E., *Les Maisons d'Américains*, Albiana, 2006.

Litardière M.R. de, *Voyage botanique en Corse (Juillet - Août 1908)*, in *Bulletin de l'Académie Internationale de Géographie Botanique.*, n°232-234, 1909.

Lorenzi L.J., *Le Maquis corse. D'après les textes anciens et modernes*, L'Harmattan, 2003.

Lorgues-Lapouge C., *Corse baroque*, Serre, 1988.

Loÿe-Pilot M.D., Lahondère J.C., Ferrandini J., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Cervione*, Notice explicative de la feuille, 1994.

Loÿe-Pilot M.D., Lahondère J.C., Rossi P., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Saint-Florent*, Notice explicative de la feuille, 1994.

Maestracci F., Arrivé F., *Par les chemins de la Corse, Albiana, 2005.*

Marre J., Rossi P., Conchon O., Gauthier A., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Roccapina*, Notice explicative de la feuille, 1994.

Mattioli M., phot. de Sarrola J.L., *Les Deux-Sevi*, Images du patrimoine, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, 1999.

Maupertuis M.A (sous la dir. de), *La Corse et le développement durable*, Albiana, 1999.

Maupassant G. de, *Une Vie*, 1883, réédit. Gallimard Folio 1999.

Maupassant G. de, *Contes et Nouvelles*, Gallimard (La Pléiade), t.1 1974, t.2 1979.

(Maupassant), *La Corse de Maupassant. Nouvelles et récits*, Albiana, 2007.

Meisterheim A., *Figures de l'île*, DCL éditions, 2001.

Meria G., Rombaldi F., *Les Tours du littoral de la Corse*, La Marge, 1990.

Mérimée P., *Notes d'un voyage en Corse*, 1840, réédit. Adam Biro, 1997.

Mérimée P., *Colomba*, 1840, réédit. LGF Classiques de poche 1995.

Minconi R., *Les Noms de lieux en Corse. Toponymie de l'environnement littoral de l'île*, Alain Piazzola, 2009.

Moracchini-Mazel G., *Corse romane*, Zodiaque, 1972.

Moracchini-Mazel G., *Les Eglises romanes de Corse (I et II)*, Klincksieck, 1967.

Moracchini-Mazel G., Boinard R. (dirigé par), *La Corse selon Ptolémée*, in *Cahier Corsica 128-129-130*, Bastia, 1989.

Morel P., *La Corse*, Arthaud, 1951.

Moretti J.L., *Tourisme et aménagement du territoire en Corse : la recherche de l'optimum*, L'Harmattan, 2010.

Nicollet C., Laverne C., *A la recherche des océans disparus dans les montagnes françaises. Alpes, Massif Central, Massif Armoricaïn, Pyrénées, Corse*, éditions Quae, 2013.

Noack V., *Etude paysagère dans le bassin versant du Fango*, Parc naturel régional de Corse, 1993.

Panaïotis C., El-Melik M., Hugot L., *Guide pratique d'aménagement des fruticées montagnardes de Corse*, 2011.

Pancrazi J.N., Depardon R., *Corse*, Points, 2011.

Paradis G., *Guide de la flore de Corse*, éditions Gisserot, 2011.

Pellegrini M.J., *Constructions et représentations d'un paysage littoral : le littoral corse*, Université Paris I Sorbonne - Ecole d'Architecture de Paris La Vilette, 2004.

- Pinelli P., Harixcalde J., *Paysages de Corse*, Chêne, 2011.
- Pomponi F., Etori F., Ravis-Giordani G., Pecqueux-Barboni R., Simi P., Renucci J., *Corse : écologie, économie, art, littérature, langue, histoire, traditions populaires*, Christine Bonneton éditeur, 1984.
- Pomponi F. (sous la dir. de), *Histoire d'Ajaccio*, La Marge, 1993.
- Poncin J., *Paysages bâtis en Corse*, La Marge, 1992.
- Poncin L., *Guide du Taravo. Patrimoine d'une vallée*, Alain Piazzola, 2004.
- Prince Bonaparte R., *Une excursion en Corse*, Paris, 1891.
- Pujos C., *La Traversée de la Corse*, Glénat, 1999.
- Pujos C., *La Corse des montagnes*, Glénat, 2005.
- Pujos C., *Corse. Les plus beaux sites naturels*, Glénat, 2011.
- Raulin H., Ravis-Giordani G., *L'architecture rurale française : Corse*, Berger-Levrault, 1978.
- Ravis-Giordani G., *Le Guide de la Corse*, La Manufacture, 1994.
- Ravis-Giordani G., *Bergers corses. Les communautés villageoises du Niolu*, 1983, réédit. Albiana 2001.
- Ravis-Giordani G. (sous la dir. de), *Atlas ethnohistorique de la Corse*, éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004.
- Renucci J., *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Audin, 1974.
- Renucci J., *La Corse*, PUF, 1992.
- Ricciardi-Bartoli F., *L'Olivier en Corse. Olives, oliviers, huiles*, DCL éditions, 2004.**
- Rossi P., Marre J., Cocherie A., Caballero Y., *Carte géologique de la France 1/50000 - Vico-Cargèse*, Notice explicative de la feuille, 2010.
- Rossi P., Durand Delga M., Caron J.M., Guieu G., Conchon O., Libourel G., Loÿe-Pilot M.D., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Corte*, Notice explicative de la feuille, 1994.
- Rota M.P., Cancellieri J.A., *Les Forêts de la Corse. De la nature à l'histoire*, Office national des forêts - Parc naturel régional de Corse - édit. A. Piazzola, 2004.**
- Rouire J. et al., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Porto-Vecchio*, Notice explicative de la feuille, 1993.
- Silvani P., *Enquête sur l'or bleu de la Corse*, Albiana, 1998.

- Silvani P., *La Légende des Corses. Contes, légendes et nouvelles*, Albiana, 2001.
- Simi P., « *La totale inversion de peuplement* », in *Le Littoral corse*, CDDP - DRAE Corse, 1988.
- Simi P., *Précis de géographie physique, humaine, économique, régionale de la Corse*, coll. « Corse de demain », Soc. des Sciences Historiques et Naturelles de la Corse, n°11, Bastia, 1981.
- Stein A., phot. de Amet J.P., *Maisons de Corse*, Hazan, 2001.
- Tardy A., *Visite touristique du Cap Corse*, Bastia Toga, 1977-1978.
- Valéry M., *Voyage en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne*, 1837.
- Vellutini P. J., Rossi P., Michon G., Hervé J. Y., *Carte Géologique de la France 1/50000 - Galeria-Osani - Notice explicative de la feuille*, 1996.
- Vergé-Franceschi M., *Histoire de Corse*, Le Félin (2 vol.), 1996.
- Vergé-Franceschi M., *Le Voyage en Corse. Anthologie de voyageurs de l'Antiquité à nos jours*, Robert Laffont, 2009.
- Versini X., *La Vie quotidienne en Corse au temps de Mérimée*, Hachette, 1979.
- Vivoni Farage E. (sous la dir. de), *Les Corses-Américains. Essais sur leur architecture, leur vie et leur fortune au XIX^e siècle*, Vivoni Farage éditeur, 2002.
- Vuillier G., *Les Îles oubliées : les Baléares, la Corse et la Sardaigne*, Hachette, 1893.
- Weiss M., *Découvrir le Fangu*, Albiana, 2006.**
- White K., *Corsica, l'itinéraire des rives et des monts*, la Marge, 1998.
- Williams M.O., *Les Côtes de Corse*, in *The National Geographic Magazine*, 1923, réédit. CRDP de Corse, 2005.

Sur la démarche des atlas de paysages

- Brunet-Vinck V, *Méthode pour les Atlas des paysages. Enseignements méthodologiques de 10 ans de travaux*, 2004.
- Conseil de l'Europe, *Convention européenne du paysage - STCE n°176*, 2000. Disponible sur : <http://conventions.coe.int/Treaty/FR/treaties/html/176.htm>

Direction de l'Architecture et de l'Urbanisme, *Méthode pour des atlas de paysages. Identification et qualification*, 1994.

Ministère de l'Environnement, *La Convention européenne du paysage. Mise en oeuvre en France*, 2007. Disponible sur :

http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/pdf/brochure_convention_paysage.pdf

Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer, *Les Atlas de paysages*. Disponible sur : <http://www.ecologie.gouv.fr/Les-atlas-de-paysages.html>

Roche A. *Les unités et structures paysagères dans les Atlas de paysages*, 2006.